

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021



association les enfants du canal

rapport d'activité 2021

conseil d'administration

Sylvaine Villeneuve, Présidente
Claire D'Hennezel, trésorière
Malissa Marseille, secrétaire
Jean Baptiste Legrand
Judith Vailhé
Marie Françoise Chabanne
Florian Bricaud
Bruno Torregrossa

direction:

Samira El Alaoui

rédaction

veille sociale et insertion : Ines Bedrani
hébergement logement : Alexandre Bissig, Florence Dia, Alicia Frade,
Vanessa Lefevre
résorption des bidonvilles : Michael Jacques

Avec le concours des équipes des pôles

conception et réalisation

Rositsa Kratunkova

table des matières

04 Rapport moral

05 Budget et ressources humaines

veille sociale

06 Accueil de jour et maraude d'Intervention sociale (MIS)

6/14ème arrondissements

12 Maraude d'intervention sociale (MIS) 8ème, 17ème arrondissements

18 Chantier d'insertion - Travailleurs pairs

hébergement - logement

24 Centre d'hébergement Vésale

32 Centre d'hébergement Grancey

40 Accompagnement vers et dans le logement

48 CHAP Accueil Familles - CHU ALTHO

résorption des bidonvilles

60 Mesnil

72 Romcivic

rapport moral

L'année 2021 a été très intense pour toute l'équipe, entièrement mobilisée auprès des personnes accompagnées dans un moment encore très compliqué en raison de la COVID.

L'association a toutefois réussi à **stabiliser son organisation**, en consolidant ses fonctions transversales, tant dans ses fonctions support (avec le recrutement de la nouvelle responsable administrative et financière), que dans la mise en œuvre opérationnelle de la priorité au logement. En effet, avec la création d'une fonction de chargé de mission Logement d'abord, l'association s'engage résolument dans une nouvelle stratégie volontaire : faire de l'accès au logement la colonne vertébrale de tous les services, qu'il s'agisse des maraudes, des structures d'hébergement, du chantier d'insertion, de l'AVDL...

La direction a été particulièrement attentive à la stabilisation des équipes dans la durée, malgré les grandes difficultés à recruter des intervenants sociaux, en particulier en Ile-de-France, une difficulté partagée par l'ensemble de nos partenaires associatifs. Cet effort s'avère nécessaire tant pour la qualité du service rendu auprès des personnes accompagnées, que pour renforcer le collectif associatif et développer des actions innovantes.

Les forces vives de l'association ont été par ailleurs fortement engagées pour **porter le Mesnil**, modèle innovant de sortie de rue et accès à l'hébergement et au logement, créé dans la commune de Stains (93) pour sortir les familles des bidonvilles. Le montage financier de l'opération en 2017 a été une prise de risque maîtrisée mais chronophage, particulièrement en cette année de renouvellement de la convention, pour les équipes et la direction. 2022 sera encore une année exigeante pour que ce projet soit durablement sur de bons rails ; et pour permettre aux Enfants du Canal d'envisager de nouveaux développements dans l'association.

Des avancées remarquables sont à souligner en 2021
une fluidité accrue de l'hébergement au logement; des personnes sans logement depuis longtemps ont enfin eu accès à ce droit fondamental ; le renforcement de nos partenariats santé (addictions, santé mentale).

En 2022, nous avons comme défi majeur de stabiliser la situation de trésorerie de l'association, ce qui limite provisoirement notre capacité à investir pleinement d'autres enjeux.

Plusieurs projets sont néanmoins lancés :

- Les **projets de service** : un travail est mené en 2022 par service pour renforcer l'accès au logement pour tous. Il exige de dépasser la notion de "personne prête à accéder", de donner la priorité aux solutions de logement durable (quitte à ajuster nos modalités d'accompagnement en logement lorsque nécessaire). Le plan de formation ira dans ce sens.

- Une mise à jour des **outils de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale** est engagée simultanément, pour mieux prendre appui sur les personnes concernées, dans des relations équilibrées avec elles.

- Les **partenariats** vont être consolidés, en particulier sur le volet santé, social et logement, à la faveur d'approches plus "logement d'abord", inspirées du programme Housing First.

- Le **plaidoyer** : le renforcement de nos projets et partenariats en faveur de l'accès au logement pour tous étayera notre plaidoyer. D'ores et déjà on peut imaginer qu'il faudra mettre en avant l'enjeu de l'accueil inconditionnel, des personnes à droits incomplets. Nos outils internes seront ajustés pour objectiver ces défis (indicateurs et analyses présentés dans le rapport d'activité, analyses et propositions des personnes accueillies et accompagnées).

L'association pourra ainsi mieux porter ces sujets publiquement (au sein des collectifs et des fédérations d'associations) et s'engager à nouveau dans des voies innovantes, ce qui est son ADN depuis sa création.

Le Conseil d'administration

budget et ressources humaines

Subventions d'exploitation en €

Bailleurs de fonds	2020	2021
DRIHL	3 330 232	3 298 854
ASP	202 111	213 979
FSE	415 859	289 008
Fondations	168 500	31 660
DASES/VILLE DE PARIS	202 237	200 556
DRJSCS	25 200	-
TOTAL	4 344 139	4 034 057

ETP par service

Subvention par service en k€

2021		2020		Services	2020	2021	2021 en %
en ETP sur l'année	en nb au 31/12	ETP	en ETP sur l'année				
6,78	8	6,88	7	Hébergement Vésale	503	498	12%
6,75	7	6,71	7	Hébergement Grancey	483	473	12%
4,68	4	4,54	5	CHAP 92	807	789	20%
5,04	6	6,18	5	AVDL	440	554	14%
13,54	15	12,78	13	Mesnil	1 096	864	21%
2,42	-	4,01	3	Romcivic	155	96	2%
2,52	2	2,08	2	Accueil de jour	253	250	6%
10,96	17	10,05	15	Chantier d'insertion	215	223	6%
5,90	5	4,97	5	Maraudes	284	288	7%
1,36	3	1,52	1	Association	108	-	0%
59,93	67	59,72	63	TOTAL	4 344	4 034	100%

veille sociale

**Accueil de jour
et maraude d'Intervention sociale (MIS)
6/14ème arrondissements**

**Maraude d'intervention sociale (MIS)
8ème, 17ème arrondissements**

ACI travailleurs pairs



L'accueil de jour a été créé, dans l'objectif de soutenir les personnes à la rue à travers le partage d'un moment convivial, des conseils/orientations et un accompagnement social. Cette mission est soutenue par une action de Maraude d'Intervention Sociale (MIS) sur le 6ème et le 14ème arrondissement de Paris dans un principe d'aller-vers.

Contexte

L'accueil de jour, à l'origine le BusAbri, se démarque par son originalité et son accessibilité. C'est un bus à double étage aménagé qui permet de faire l'interface entre la rue où les personnes vivent et un lieu couvert et atypique. L'intérêt est d'accueillir de façon inconditionnelle, des personnes, même les plus éloignées des institutions dites « classiques ».

Au début du projet, le BusAbri était installé sur le 14ème et le 8ème arrondissement sur le même principe, à compter de deux jours par semaine chacun. En raison de contraintes logistiques, l'association a pris la décision de le sectoriser sur le 14ème. Grâce aux échanges avec la Mairie du 14ème, nous avons pu trouver un emplacement, en face du 10 boulevard Edgar Quinet, de manière définitive depuis 4 ans.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire et du fait de la promiscuité, le BusAbri n'a pu être rouvert depuis le premier confinement. Suite à cela, l'équipe a pu imaginer une alternative : « le Point Repère » pour continuer à recevoir en extérieur des personnes à l'adresse du BusAbri.

Entre novembre 2020 et le printemps 2021, nous avons délocalisé temporairement l'accueil de jour à La Galerie, située au 55, rue du Montparnasse 75014 Paris grâce au soutien de la Mairesse du 14ème et de son équipe. Au début de l'hiver 2021, aucune solution temporaire n'avait pu être trouvée, l'équipe du BusAbri a donc poursuivi l'ouverture de son point repère en aménageant les horaires.

Valeurs et principes de l'action

L'équipe du BusAbri met en œuvre les valeurs et principes suivants :

- L'inconditionnalité : toute personne peut se présenter à l'accueil de jour et être accueillie par l'équipe ; y compris si elles sont accompagnées d'animaux de compagnie, à condition qu'ils aient une muselière pour les chiens, afin de protéger l'ensemble des personnes présentes ;
- La convivialité : les salariés proposent une boisson, des jeux de société et des activités collectives ;
- L'adaptation : pour proposer un accompagnement de qualité, il est important que les intervenants puissent adapter leurs pratiques selon chaque situation et selon la temporalité des personnes ;
- L'accès aux droits communs : dans le principe de l'équité, les salariés s'engagent à proposer une orientation et une aide à l'accès aux droits sociaux.
- L'accueil dans le respect et la dignité des personnes : ce principe est primordial pour assurer un accueil chaleureux, humain afin de ne pas réduire la personne à sa situation de rue.

Objectifs de la mission

Les missions d'accueil de jour et de maraudes ont pour objectifs de :

- Connaître les secteurs du maraudes (6 et 14ème), les personnes y vivant et les acteurs présents sur ces territoires, à travers des maraudes exploratoires et des rencontres partenariales ;
- Créer un lien et une relation de confiance avec les personnes rencontrées en maraude mais aussi accueillies au sein de l'accueil ;
- Proposer un accueil convivial et personnalisé sur lequel les maraudes peuvent s'appuyer ;
- Favoriser l'émergence des projets individuels et d'ateliers collectifs, notamment liés à la culture avec les personnes accueillies et rencontrées en maraude ;
- Ecouter et évaluer leurs besoins pour transmettre

l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes sur leurs droits et les dispositifs existants (accompagnements physiques compris).

Dans le cadre de la MIS et de l'accueil de jour, les travailleurs proposent un accompagnement social personnalisé aux personnes et aux couples isolés. Pour les familles et jeunes mineurs isolés ou non accompagnés, nous nous mettons en lien avec d'autres acteurs spécialisés qui interviennent sur le territoire parisien.

Fonctionnement et organisation des moyens

Moyens en personnel :

En 2021, l'équipe de l'accueil de jour et de la maraude était composé de trois travailleurs sociaux, neuf travailleurs pairs (salariés en insertion), quatre volontaires en service civique et une encadrante technique. Cette équipe est encadrée par la responsable de pôle veille sociale et insertion.

Moyens matériels et fonctionnels :

Etant donné que les maraudes s'effectuent à pied, l'association a muni l'équipe de chaussures, de k-way, de sacs-à-dos ainsi que des gants.

D'un point de vue organisationnel, les travailleurs pairs et volontaires en service civique sont supervisés par l'encadrante technique.

Des points quotidiens ainsi que des réunions hebdomadaires sur les situations et sur les projets ont été mis en place dans l'intérêt de mieux coordonner nos actions.

Par ailleurs, pour faciliter les maraudes, chaque secteur a été sous divisé :

Le 14ème arrondissement en 4 secteurs ;

Le 6ème arrondissement en 3 secteurs.

Actions et bilan

Interventions et missions de l'équipe

Missions des travailleurs pairs et des volontaires en service civique

L'accueil des personnes à la rue est assuré par les travailleurs pairs et les volontaires.

Leur lieu d'intervention principal est le 14ème et 6ème arrondissement, à travers leurs missions à l'accueil de jour et la MIS.

Leurs missions consistent à :

1. Proposer un accueil aux personnes de la rue ;
2. Mettre en place des actions collectives avec et auprès de ces personnes. Cette année voici ce qui a pu être mis en place :
 - Un projet de jardinage avec l'association en Herbe, qui sera consolidé en 2022 (un permis de végétaliser a été accordé par la Mairie de Paris) ;
 - Des ateliers peinture avec le peintre Roger Perez (qui ont donné lieu à une exposition le 15/11/2021),
 - Des diners au Refettorio, restaurant solidaire situé dans la crypte de Madeleine ;
 - Une fête de Noël a été organisée avec l'aide des élèves de l'école Aujourd'hui qui a pu nous donner des boites cadeaux pour les personnes sans abri (pulls, gants, écharpes, jeux pour les enfants, produits d'hygiène, etc.) ;
 - Un projet de chanson valorisant l'accueil de jour du Busabri est cours d'écriture ;
 - Enfin, les volontaires en service civique ont pu réaliser une vidéo présentant le volontariat. Les personnes du Busabri qui le souhaitent ont pu participer à ce court film de présentation.
3. Accompagner physiquement des personnes dans leur projet d'insertion : domiciliations, cartes restaurants, etc.

Ils peuvent être appuyés et soutenus par les trois travailleurs sociaux.

Missions des travailleurs sociaux

Les trois travailleurs sociaux ont pour mission d'accompagner les personnes à la rue venant à l'accueil de jour ou rencontrées en maraude. Ils peuvent réaliser des entretiens au bureau et des accompagnements physiques notamment pour des démarches administratives.

Enfin, l'ensemble des équipes a participé à l'hommage des morts de la rue dans le parc des

rencontres et accueil



531
maraudes réalisées

TS, TP, VSC et encadrant technique, dont 28 maraudes avec des partenaires (avocats, Bociak, EMEOS, EMI Sud, équipe Interface, SMES, MANO etc.)

1058
rencontres en maraude

sur le 6ème arrondissement 14ème arrondissement (une personne peut être rencontrée plusieurs fois tout au long de l'année)

372
personnes rencontrées

en maraude sur le 6ème et 14ème arrondissements dont 290 hommes ; 66 femmes ; 16 enfants ; 31 animaux ; 170 nouvelles rencontres



5868
passages au BusAbri

Orientation coiffeur : 22
Orientation vestiaire : 94
Orientation douche : 5
Orientation buanderie : 3
Orientation Emmaus connect : 10
Colis alimentaire dépannage : 21
Orientation bagagerie : 5
Distribution de cartes restaurants 631
Nb de permanences avocat : 11

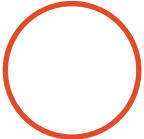
accompagnements



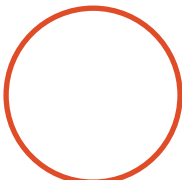
67 personnes en veille sociale régulière (qui n'ont pas de demande d'accompagnement)



81 personnes accompagnées (suivi social et administratif) dont 12 femmes



183 accompagnements physiques (CAF, dom, médecin, PASS, véto, hopitaux, impots, CPAM, etc)



338 entretiens (bureau, café, rue)



16 réunions de synthèses autour de situations complexes et de rencontres partenariales

démarches sociales

logement/hébergement

67 SIAO réalisés

14 DLS réalisées

4 DAHO déposés

2 DALO déposés

30 personnes ont accédé à un hébergement, **4** sont retournées dans la rue pour diverses raisons. Suite à une proposition d'hébergement, **3** structures ont refusé d'accueillir une personne que nous accompagnons stigmatisée comme trop fragile pour intégrer un CHRS

3 personnes ont accédé à un logement

2 personnes ont pu être orientées vers le dispositif de la rue au logement

sécurité sociale

27 démarches d'ouverture de droits à la sécurité sociale (AME, CSS, mutuelle, PUMA)

84 domiciliations réalisées

6 démarches d'ouverture de droits aux minimas sociaux (RSA, AAH)

emploi

5 personnes ont accédé à un emploi en DPH ou autre (SIAE, emploi classique)

autre

1 personne accompagnée est décédée au cours de l'année

Buttes Chaumont le 30 mars 2021, afin de faire entendre que 535 personnes sont décédées à la rue en 2020.

Perspectives du projet

Evolution de l'action ou de son envergure :

Courant 2021, l'équipe s'est dotée d'un logiciel de maraude afin de retranscrire nos actions, nos comptes rendus de maraude, et les démarches réalisées avec les personnes dans l'optique de

fluidifier la communication et de faciliter les accompagnements des personnes.

Une maraude de soirée mensuelle afin d'aller à la rencontre d'un public qui se déplace en journée est toujours envisagée mais n'a pas encore été mise en place.

Le projet du Busabri sera amené à évoluer, car sa vétusté nous contraindra à le changer. Des demandes de subventions ont été déposées pour ce faire.

Renouvellement convention, nouveaux développements :

- Le projet de permanence avocats à l'accueil de jour a été mis en place durant l'année 2021 pour permettre aux personnes accueillies de rencontrer des professionnels gratuitement sur leurs droits juridiques
- Un projet de convention de domiciliation administrative de la Ville de Paris : Paris Adresses, situé dans le 17ème arrondissement est toujours en cours.
- De nombreuses rencontres ont été réalisées avec des partenaires pour améliorer les accompagnements proposés : l'Unité d'Assistance pour les Sans-Abri (UASA), des structures de maraudes et d'accueil de jour sur le territoire, des CSAPA, Bagageries, etc.
- Une convention a été signée avec la domiciliation des Captifs du 16ème arrondissement de Paris, afin de réserver un nombre de places aux enfants du canal.

Partenariats et soutiens financiers

Partenariats :

En 2021, de nombreux partenariats se sont poursuivis pour renforcer l'accompagnement des personnes :

- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de donner des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;
- L'Equipe Mobile d'Evaluation et d'Orientation Sociale (EMEOS) du Samu social : une infirmière est présente régulièrement en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ;
- Le SMES (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité – Santé Mentale Exclusion Sociale) : nous sommes en lien avec les infirmiers pour certaines personnes accueillies.
- Les Equipes Mobiles d'Aide (EMA) nous signalent des personnes rencontrées la nuit en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement ;

- L'équipe d'Interface du Samu social soutient les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes et en situation de handicap.
- L'Equipe Mobile Interdisciplinaire Sud (EMI - Charonne-Oppelia) : durant le premier confinement les intervenants sociaux ont participé aux maraudes des enfants du canal.
- Les partenaires du secteur du 6ème et 14ème arrondissement : l'ESI René Coty, Montparnasse rencontre, les paroisses, les bagageries, les missions locales, l'accueil de jour Louise et Rosalie, etc.
- L'équipe de Médecin du Monde de médecins bénévoles intervient le soir auprès de situations que nous pouvons leur signaler afin de réaliser un diagnostic médical auprès de personnes très fragiles.
- Le CSAPA CAP 14 a pu proposer son soutien à plusieurs personnes accompagnées du Busabri lors de permanences d'ouverture du point repère. L'approche de l'aller vers correspond aux attentes du public rencontré par nos équipes.
- Un récent partenariat avec l'équipe des ELA a pu être mis en place afin de faciliter l'accompagnement des personnes ayant des conduites addictives et en souffrance psychique.
- Également, de façon ponctuelle, nous sommes en lien avec de nombreux partenaires afin de proposer des orientations et des accompagnements les plus adaptés possibles au public rencontré en rue : CHU, mises à l'abri hivernales ou d'insertion, Protection civile, Croix Rouge, SPIP, Centres Médico-Psychologiques (CMP), DPH, BAPSA, Bociek, etc.

Soutiens financiers :

L'action du BusAbri dans le 14ème arrondissement et celle de la MIS sont financées conjointement par l'Etat et la Ville de Paris.

veille sociale

Accueil de jour et maraude d'Intervention sociale (MIS) - 6/14ème arrondissements

**Maraude d'intervention sociale (MIS)
8ème, 17ème arrondissements**

ACI travailleurs pairs



Cette équipe d'intervenants sociaux se rend quatre fois par semaine en maraude rencontrer les personnes vivant à la rue dans le 8ème et 17ème arrondissement. La régularité des rencontres favorise la création d'un lien et d'une relation de confiance. De ce lien, il peut émerger des demandes et des souhaits : être accompagné, accéder à un accueil de jour, se doucher, se soigner, quitter la rue, (ré)acquérir ses droits, travailler, avoir un logement etc.

L'équipe se compose de trois travailleurs sociaux, un encadrant technique, six travailleurs pairs ainsi que quatre volontaires en service civique.

Valeurs et principes de l'action

Pour les personnes à la rue ne fréquentant plus les dispositifs sociaux, la présence d'un travailleur social mobile constitue une opportunité d'être rencontré et orienté vers un dispositif adapté ou d'entamer un accompagnement social en vue de quitter la rue.

La confiance et l'information des personnes sur les dispositifs existants permettent de faire émerger le désir de quitter la rue. Le rôle de l'intervenant social est alors de soutenir et d'accompagner la personne en s'appuyant sur le lien créé par l'équipe des travailleurs pairs, des volontaires et du réseau de partenaires.

Objectifs de la mission

La réalisation de maraudes poursuit les objectifs suivants :

- Rencontrer les personnes sur leur lieu de vie afin de créer un lien et instaurer une relation de confiance ;
- Ecouter la personne, évaluer ses besoins et l'orienter vers un dispositif adapté ;
- Accompagner les personnes, y compris physiquement, dans l'accès aux droits, aux soins et aux démarches de la vie quotidienne tout en développant leur autonomie ;
- Proposer un accompagnement social global en application d'un principe de subsidiarité. Ainsi, l'accompagnement est directement réalisé par la maraude s'il n'existe aucune structure plus adaptée à laquelle la personne adhère.

Fonctionnement et organisation des moyens

L'équipe composée de différents professionnels et volontaires effectue des maraudes en binôme et parfois en trinôme. L'action s'inscrit dans deux arrondissements : les 8e et 17e. Chaque arrondissement est divisé en secteurs d'intervention : trois pour le 8e et quatre pour le 17e. Chaque secteur est couvert deux à trois fois par semaine, à raison de trois heures environ par maraude, en journée. Afin d'améliorer l'organisation de l'équipe et le suivi des personnes, chaque travailleur social est devenu référent d'un secteur de maraude en 2020. Cette organisation a été maintenue en 2021. Toutefois, le secteur de la gare Saint Lazare, largement fréquenté, est resté un secteur commun à tous les intervenants sociaux. En cas de situation complexe, les travailleurs sociaux peuvent proposer un accompagnement social en binôme.

Actions et bilan

Interventions et missions de l'équipe :

Les travailleurs pairs et les volontaires assurent des maraudes quotidiennes, proposent des accompagnements simples aux personnes rencontrées (vestiaires, bain-douche, accueil de jour, etc.) et travaillent autour de projets d'animation. Leur mission principale est la création de lien avec la personne en situation de rue. Ils sont supervisés par l'encadrant technique.

Les projets collectifs mis en place en 2021 ont pris

rencontres et accueil



829

maraudes réalisées (TS, TP, VSC et encadrant technique) dont 63 maraudes avec partenaires (EMPP, avocats, des Bociek, EMEOS, le Filon, équipe Interface, DPH, MDM, etc.)

3021

rencontres en maraude sur le 8ème et le 17ème arrondissements (une personne peut être rencontrée plusieurs fois tout au long de l'année)

417

personnes rencontrées en maraude sur le 8ème et le 17ème arrondissements dont 351 hommes ; 65 femmes ; 1 enfant ; 10 animaux
190 nouvelles rencontres

la forme deux « petit dej de rue », de maraudes musicales, d'un tournoi ping-pong/pic-nic, ainsi qu'un projet photos (en cours de démarrage). Dix sorties au restaurant le Refettorio ont pu être organisées pour permettre aux personnes de profiter de délicieux diners dans un cadre convivial. Pour Noël des chocolats et confiseries, récupérés lors de la banque alimentaire, ont été distribués durant nos maraudes. Enfin, l'ensemble des équipes a participé à l'hommage des morts de la rue dans le parc des Buttes Chaumont le 30 mars 2021, afin de faire entendre que 535 personnes sont décédées à la rue en 2020.

Les travailleurs sociaux s'appuient sur ce lien pour évaluer la situation des personnes, les informer et les orienter vers des dispositifs d'accès aux soins, d'hébergement et de logement. Ils proposent un accompagnement social global adapté aux besoins

et à la temporalité des personnes.

Dans le cadre de ses interventions, l'équipe a rencontré des difficultés sur trois thématiques :

- L'accès et maintien dans l'hébergement ou le logement
- Le lien social et l'accompagnement global en lien avec la temporalité des personnes et des institutions
- La santé somatique et mentale

Accès et maintien dans l'hébergement

La majorité des personnes accompagnées et rencontrées a déjà connu un parcours d'hébergement douloureux : des prises en charge à la nuitée obligeant rapidement un retour à la rue et dans des conditions d'insécurité, des collectifs bruyants, des locaux dégradés les ont contraints à y renoncer. Les intervenants sociaux ont donc pour but de leur

accompagnements

83

personnes en veille sociale régulière (personnes qui n'ont pas de demande d'accompagnement)

86

personnes accompagnées par les maraudes (suivi social et administratif) dont 8 femmes

105

accompagnements physiques (CAF, domiciliation, médecin, PASS, véto, hopitaux, impots, CPAM...)

149

entretiens (bureau, café, rue)

démarches sociales

logement/hébergement

33 SIAO réalisés

6 DLS réalisées

4 DAHO déposés

2 DALO déposés

17 personnes ont accédé à un hébergement, **8** sont retournées dans la rue pour diverses raisons. Suite à une proposition d'hébergement, **1** structure a refusé d'accueillir une personne que nous accompagnons stigmatisée comme trop fragile pour intégrer un CHRS

5 personnes ont accédé à un logement

5 personnes ont pu être orientées vers le dispositif de la rue au logement

sécurité sociale

16 démarches d'ouverture de droits à la sécurité sociale (AME, CSS, mutuelle, PUMA)

24 domiciliations réalisées

8 démarches d'ouverture de droits aux minimas sociaux (RSA, AAH)

emploi

7 personnes ont accédé à un emploi en DPH ou autre (SIAE, emploi classique)

autre

3 personnes accompagnées sont décédées au cours de l'année

redonner confiance à l'égard des structures plus adaptées à leurs demandes.

Notre mission d'accompagnement continue après l'hébergement en fonction des besoins de la personne et ce, afin d'éviter un retour à la rue. Cet accompagnement se fait en partenariat avec la structure d'accueil, sur plusieurs semaines voire plusieurs mois selon la personne et les intervenants de la structure.

Le lien social et l'accompagnement global en lien avec la temporalité

Si les maraudes d'intervention sociale permettent d'entreprendre des démarches liées à diverses

problématiques, leur premier objectif est d'être vecteur de lien social, enrayant le processus de désocialisation et favorisant la construction de relations de confiance avec l'idée à terme que les personnes puissent se saisir de l'accompagnement et en être acteur. Une partie importante de notre public est constituée de personnes ayant un long parcours de rue, souffrant de problématiques multiples et exprimant un non-besoin. La confiance se construit dans la durée et la répétition, jusqu'au jour où une demande émerge.

La santé physique et mentale :

Lors de nos maraudes, la question de la santé est omniprésente : accidents, pathologies préexistantes

ou découlant des conditions de vie en rue, les problèmes sont multiples. Nous avons réalisé de nombreux accompagnements vers différentes Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), parfois vers les urgences, ainsi que vers certains ESI qui disposent d'une permanence médicale et infirmière, avec la possibilité de réaliser une douche de déparasitage. Nous avons également accompagné des personnes dans l'accès à une couverture sociale, ou son rétablissement.

La question de la santé mentale est également très présente : délires, dépression, confusion, anxiété, mises en danger... Les problématiques liées au handicap, mental ou physique, ainsi qu'à l'addiction, sont également récurrentes.

Perspectives du projet

Evolution de l'action ou de son envergure :

La mise en place du logiciel MANO a permis à nos équipes de travailler avec un outil spécialisé dans la prise de note et la transmission d'informations du public rencontré en maraude. Le paramétrage se poursuivra en 2022 afin de fluidifier son utilisation. Par ailleurs, une réflexion autour de modalités d'accueil social sont en cours sur ce secteur.

Renouvellement convention, nouveaux développements :

Des maraudes conjointes avec des avocats du Barreau de Paris Solidarité se sont poursuivies en 2021 afin d'amener le droit aux personnes les plus précaires et en situation d'exclusion.

Dans le cadre du dispositif renforcé hiver, une infirmière (EMEOS) s'est jointe à nos maraudes une demi-journée toutes les deux semaines afin de rencontrer les personnes dans l'objectif d'évoquer leurs problèmes de santé divers et pouvoir les accompagner.

Une convention a été signée avec la domiciliation des Captifs du 16ème arrondissement de Paris, afin de réserver un nombre de places aux enfants du canal.

Partenariats et soutiens financiers

Partenariat

Notre équipe intervient de manière régulière avec plusieurs intervenants :

- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de donner des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;
- L'Equipe Mobile d'Evaluation et d'Orientation Sociale (EMEOS) du Samu social : une infirmière est présente régulièrement en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ;
- Les Equipes Mobiles d'Aide (EMA) nous signalent des personnes rencontrées la nuit en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement ;
- L'équipe d'Interface du Samu social soutient les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.
- Les Captifs la Libération : travail partenarial avec l'équipe de Maquéro et mise en relation sur les situations des personnes dans le 8ème aux abords de la gare Saint Lazare. Ponctuellement, nous orientons des personnes accompagnées vers les ESI (Espace Solidarité Insertion) ou lors de demandes de domiciliation ;
- L'accueil de jour du Secours catholique des Apennins (17ème), qui donne accès à un espace de travail fixe sur le 17ème ;
- EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) : pour le volet psychique qui intervient en maraude une fois par mois ainsi que sur sollicitation pour des signalements. Une réunion de synthèse tous les un mois et demi permet de prendre le temps d'échanger sur les situations les plus complexes.
- L'équipe de Médecin du Monde de médecins bénévoles intervient le soir auprès de situations que nous pouvons leur signaler afin de réaliser un diagnostic médical auprès de personnes très

fragiles.

- Un récent partenariat avec l'équipe des ELA a pu être mis en place afin de faciliter l'accompagnement des personnes ayant des conduites addictives et en souffrance psychique.

Egalement, de façon ponctuelle, nous sommes en lien avec de nombreux partenaires afin de proposer des orientations et des accompagnements les plus adaptés possibles au public rencontré en rue : CHU, mises à l'abri hivernales ou d'insertion, Protection civile, Croix Rouge, SPIP, Centres Médico-Psychologiques (CMP), DPH, BAPSA, Robins des rue, Bociek, Le Filon, etc.

Selon certaines problématiques multiples et certaines situations de personnes, notamment ayant un long parcours d'errance, ces partenariats sont essentiels. Nous réalisons régulièrement des synthèses avec de nombreux intervenants pour croiser les regards et les moyens et nous nous tenons mutuellement informés des évolutions de la situation. Par ailleurs, nous convenons de veilles collectives notamment dans le cadre de situations de dégradation de l'état physique, psychique et moral de personnes de manière alertante ainsi que de personnes victimes d'agressions régulières dans la rue.

Soutiens financiers

La maraude 8-17ème est financée conjointement par l'Etat et la Ville de Paris.



veille sociale

Accueil de jour et maraude d'Intervention sociale (MIS) - 6/14ème arrondissements

**Maraude d'intervention sociale (MIS)
8ème, 17ème arrondissements**

ACI travailleurs pairs



Les travailleurs pairs apportent leur regard et leur expertise aux travailleurs sociaux, institutions et personnes accompagnées. Parallèlement, au sein d'une mission valorisante les travailleurs pairs reprennent confiance en eux et élaborent un projet d'insertion stable. L'utilisation de l'expérience de vie a donc pour but d'inverser le stigmate vécu au préalable par les travailleurs pairs.

Contexte et objectifs

Présentation brève de l'action

Le chantier d'insertion « travailleurs pairs » s'adresse à des personnes ayant vécu une situation de grande précarité liée à une expérience de vie à la rue. La durée du chantier d'insertion, de 6 à 12 mois, permet une remobilisation des personnes grâce au partage de cette expérience de vie auprès de personnes connaissant aujourd'hui cette même situation.

Objectifs de la mission

Objectif général : participer à la remobilisation et la poursuite de l'insertion socio-professionnelle de personnes ayant connu une expérience de vie à la rue.

Objectifs spécifiques :

- Accompagner et former les salariés dans leur parcours d'insertion professionnelle
- Participer à l'accompagnement social des personnes vulnérables vivant à la rue
- Faire évoluer les pratiques du travail social et des institutions à travers un croisement des savoirs (expérientiel et professionnel).

Moyens

Moyens humains

L'équipe permanente est composée de quatre salariés : deux encadrants techniques, une conseillère en insertion professionnelle et une responsable. Cette équipe s'est stabilisée en début d'année 2020.

L'ACI peut accueillir jusqu'à 15 travailleurs pairs simultanément. En 2021, 27 salariés en insertion ont pu être employés au sein de notre ACI (entrées et

sorties permanentes), dont 16 ont été recrutés en 2021.

Actions et bilan

Recrutements et freins à l'emploi

Lors des recrutements, nous rencontrons des personnes en difficultés pour accéder à un emploi stable ; certaines n'ont jamais occupé d'emploi salarié. Sur 16 personnes recrutées en 2021, 11 n'avaient pas de diplômes.

Missions et secteurs d'intervention

Les missions proposées aux travailleurs pairs en 2021 ont été réalisées sur l'accueil de jour, les maraudes du 6ème/14ème, et les maraudes 8ème/17ème arrondissement.

Sous la responsabilité des encadrants techniques, les travailleurs pairs ont réalisé les actions suivantes au sein du pôle de la veille sociale :

- Aller à la rencontre des personnes dans la rue en réalisant des maraudes de lien social. L'écoute des désirs des personnes et la création du lien de confiance permettent des orientations vers des travailleurs sociaux et/ou des accueils de jour.
- Accueillir les personnes au Busabri de façon conviviale et individualisée. Être à l'écoute des personnes, les informer et les orienter en fonction de leurs demandes (cartes restaurant, vestiaires, douches, buanderie, etc.). De façon ponctuelle, assurer des traductions pour faciliter le travail social.
- Participer aux missions d'animation de l'accueil de jour : ateliers cuisine, peinture, musique, jeux, etc. Ainsi qu'en maraude : « petit dej de rue », maraudes musicales. L'accompagnement de groupes a été mis en suspend à cause du



Covid mais des diners au Refettorio ont pu être organisés.

- Accompagner physiquement les personnes en lien avec le travailleur social lors de démarches administratives diverses et de RDV médico-sociaux (Domiciliations, CAF, Trésor Public, CPAM, hôpitaux, accueils de jours, etc.). Ponctuellement, les travailleurs pairs peuvent rendre visite à des personnes hospitalisées ou hébergées afin de maintenir un lien social.
- Organiser l'espace d'accueil de l'accueil de jour : préparer les différents espaces, nettoyer le lieu, gérer les stocks et l'approvisionnement.

En 2021, les équipes de maraudes et l'accueil de jour ont poursuivi le travail d'appropriation des outils informatiques : pour l'accueil et l'orientation des personnes, les comptes rendus de réunion et les retours de maraude. Un logiciel a été mis en place pour ce faire, ce qui a permis de développer les compétences informatiques des salariés.

Encadrement technique

L'encadrement technique est assuré par deux professionnels du travail social (profil éducateur spécialisé). Leur présence vise à soutenir et à encadrer les salariés dans leurs missions au quotidien. Les moyens d'action sont nombreux : formations à la prise de poste et tout au long de l'année, organisation du travail, démarche éducative d'écoute, conseils, développement de compétences et de connaissances, soutien et évaluation des

difficultés, valorisation des savoirs faire et être, préparation des réunions hebdomadaires, bilan de compétences etc.

Il s'agit d'un travail en étroite collaboration avec la conseillère en insertion professionnelle et la responsable afin de permettre une levée des freins à l'employabilité des salariés en insertion.

Formations

Formations internes

Les formations sont assurées par les salariés permanents : encadrants techniques et CIP. Ponctuellement des partenaires extérieurs peuvent aussi intervenir. Les thématiques principales sont les suivantes :

- Travail pair : origine et analyse de cette pratique en France et à l'étranger
- Travail social et déontologie : positionnement professionnel, posture ; connaissance des publics ; transmissions écrites et orales, outils de communication,
- Accès à l'emploi : atelier CV, atelier estime de soi, simulations d'entretien de recrutement, etc.
- Fonctionnement des administrations, système électoral, citoyenneté, démocratie, droits de l'Homme, droits des minorités, accès aux droits (emploi, santé, famille, logement, droit des étrangers, etc.)
- Hébergement et logement : dispositifs, acteurs et fonctionnement

- Séminaire de présentation des dispositifs de veille sociale (Samu Social de Paris)
- Histoire, géographie, sciences humaines: psychiatrie, sociologie, addictologies, psychologie

Formations par des partenaires :

- Santé : Gaia, Médecins du Monde, CSAPA CAP 14
- Défenseur des droits (services civiques Jade)
- Prévention du harcèlement de rue par En avant toutes
- Information juridique par le Barreau de Paris
- Rencontre avec l'équipe de police de la BAPSA
- Visite de divers musées à Paris (arts, histoire, etc.)

Formations externes

L'organisation des formations externes est réalisée avec le soutien du FLES de Paris qui accompagne le chantier d'insertion tout au long des actions. En 2021, le FLES de Paris a été le principal financeur de ces formations. Le total d'heures de formation est de 1818 heures pour tous les salariés.

Bilan des formations 2021

Thématique	Nb de salariés en insertion formés en 2021
Médiation et gestion des conflits	13
HoBo	9
Français	8
DEL F	4
CACES et français (FOS/ CACES)	2
Chargé d'accueil social	1
Informatique	9
SST	9
Attitude de service	4

Expression des compétences

2

Accompagnement socio-professionnel

Accompagnement professionnel

L'accompagnement individuel professionnel se décline en phase de diagnostic et de bilan de compétences puis en construction d'un projet professionnel (emploi, formation et/ou accès aux droits et aux soins).

Cet accompagnement individualisé est mis en place de façon régulière (1h/semaine) avec les salariés afin d'identifier leurs difficultés et leurs potentialités. 27 salariés ont pu bénéficier en 2021 d'un accompagnement : entretiens individuels, conseils sur les techniques de recherche d'emploi (utilisation du site de pôle emploi, moteurs de recherches, étude du bassin d'emploi ...etc.) et soutien à la recherche d'un projet professionnel. Cette année, notre chantier d'insertion a pu intégrer le programme Convergence de soutien aux CIP et de participation à un réseau (recherche d'emploi, de stage, de solutions logement et santé pour les salariés), entretiens individuels, formations collectives ; ce qui permettra de dynamiser l'accompagnement socio-professionnel de l'équipe des enfants du canal.

En 2021, 365 rendez-vous CIP ont été réalisés avec les salariés en insertion. Ces entretiens ont permis de définir les projets professionnels des salariés et de rédiger des CV et lettres de motivation. Les projets des salariés sont dans les secteurs suivants : social, animation, petite enfance, bâtiment, espaces verts, sécurité, animalerie, gardiennage, logistique, transport public, énergie, etc. Afin d'avancer dans les projets d'insertion des salariés, 188 contacts partenaires ont permis d'enrichir les échanges autour de leurs situations.

La CIP a organisé 13 sorties/rencontres en 2021 à travers des entretiens partenaires, salons emploi, visites de SIAE, prospections entreprises. Ces rendez-vous se font au maximum en présence d'un salarié en insertion.

Enfin, 41 candidatures de stage (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ont été envoyées et ont donné lieu à 12 entretiens. 8 périodes de

PMSMP ont pu être réalisées :

- Animateur - Mairie d'Ivry -Sur-Seine (3 stages)
- Moniteur-éducateur - ESAT APAJH Paris (2 stages)
- Mécanicien en maintenance bus - RATP Aubervilliers
- Agent d'accueil/gardien - hôtel social Oline Fontenay aux Roses
- Brancardier - Hôpital Avicenne Bobigny

Accompagnement social

L'accompagnement social est réalisé par le travailleur social référent du salarié. Un travail de mise en lien est réalisé durant l'année pour permettre une complémentarité des actions engagées.

Si nécessaire, des rencontres peuvent être organisées avec le salarié et le travailleur social

accompagnant. En 2021, nous avons mis en place 8 synthèses.

Sorties vers l'emploi

15 salariés ont quitté le chantier en 2021.

- 112 candidatures ont été envoyées pour trouver un emploi en insertion ou pérenne ou une formation
- Cela a donné lieu à 20 entretiens de recrutement
- 8 sorties vers l'emploi ont été réalisées en 2021. Une salariée a quitté notre ACI suite à son congé maternité, un autre salarié a été licencié pour faute grave, et un dernier n'a plus donné de nouvelles après sa sortie.
- Quatre autres salariés étaient toujours en recherche d'emploi en fin d'année 2021. Deux salariés sortis en 2021 ont trouvé un emploi en début d'année 2022 mais ne sont pas comptés

Détail des 8 sorties positives, ainsi que leurs évolutions de parcours

1	22/02/2021	CDDI ACI Ariès agent de services en gare
2	08/04/2021	Formation Objectif zéro déchet (3 mois)
	14/10/2021	CDDI Pro insert temps partiel du 14/10/2021 au 28/04/2022
3	19/07/2021	CDD temps plein (3 mois) agent d'exploitation Engie
	13/09/2021	CDD 6 mois technicien Engie La Défense
4	06/09/2021	Formation initiale Moniteur-éducateur CEMEA d'Aubervilliers
5	16/09/2021	Formation CAP Mécanique véhicules de transport routier campus de Gonesse et RATP
6	11/10/2021	Formation BPJEPS GRETA Pôle animation Paris – RQTH obtenue
7	09/11/2021	CDDI 35h Altermundi 09/11/2021 au 8/03/2022
8	20/12/2021	POEC IAE Employé commerce magasin formation à Gonesse

Fonctionnement et évaluation de l'action

Le chantier d'insertion est évalué deux fois par an lors d'un comité de pilotage et dialogue de gestion réunissant l'ensemble des partenaires financiers et prescripteurs. Un comité de suivi a eu lieu en visio conférence avec Pole Emploi et 10 travailleurs sociaux/CIP des salariés en insertion.

rapport d'activité 2021

Perspectives 2021/2022

Perspectives 2021 réalisées

1. Accueil d'une stagiaire CIP puis d'une stagiaire assistante sociale
2. Développement du programme de formation en fonction des besoins des salariés

dans ces résultats.

- Le taux de sorties dynamiques est de 67 %
3. Refonte des outils (plaquette du projet)

Objectifs à poursuivre en 2022

- Développement de partenariat entreprises = prospection, et visite de sites (SIAE, entreprises)
- Poursuite de l'évaluation des compétences des salariés
- Participation au réseau convergence

- Ecriture du projet de service

Partenariats et soutiens financiers

Pôle Emploi équipe IAE

Financements du projet

DIRECCTE UT 75, Mairie de Paris, Convergence France

Financements des formations



hébergement - logement

CHS Vésale

CHS Grancey

L'Accompagnement Vers et Dans le
Logement (AVDL)

CHU-ALTHO CHAP Accueil Familles



Le centre d'hébergement et de stabilisation « Vésale » assure un accueil de femmes, d'hommes majeurs et de couples ainsi que des personnes avec un animal de compagnie. Le CHS Vésale propose un hébergement qui n'est pas limité dans le temps et un accompagnement social global.

Contexte

Le CHS Vésale propose un accueil à des publics sans solution d'hébergement et de logement, orientés par le SIAO-75. La majeure partie des personnes accueillies au CHS Vésale souffrent de problématiques croisées : long parcours de rue, rupture personnelle, problématiques de santé invalidantes, freins divers à l'accès aux droits, rupture avec les structures classiques.

Afin de laisser le temps nécessaire aux personnes hébergées de trouver une stabilisation, la durée de séjour est indéterminée. Celle-ci est adossée à un contrat de séjour de 6 mois renouvelable, pour permettre d'une part une temporalité nécessaire à une possible reconstruction et d'autre part de faire progressivement émerger un projet en direction des dispositifs de droit commun avec une recherche à terme, de logement adapté.

Le dispositif de stabilisation, financé par la DRIHL dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, a une capacité d'accueil de 39 places à Paris.

Moyen

Le CHS Vésale propose différentes modalités d'hébergements pour répondre aux besoins et aux difficultés des personnes accueillies. Les 39 places sont réparties de la manière suivante :

- 22 places en chambres individuelles - hébergement regroupé. 5e arrondissement de Paris.
- 6 places couples en chambres doubles - hébergement regroupé. 5e arr de Paris.

- 8 places chambres individuelles : 3 appartements - hébergement diffus. 19e et 10e arr de Paris.
- 2 places couples en chambres doubles : 1 appartement - hébergement diffus. 19e arr de Paris.
- 1 place individuelle en studio : hébergement diffus. 18e arr de Paris.

L'hébergement en chambre individuelle en regroupé

est la première modalité de prise en charge proposée au moment de l'accueil des personnes. Elle permet à la personne accueillie de s'installer dans un cadre soutenant que nous souhaitons le plus chaleureux possible. Cet accueil permet d'une part de répondre favorablement aux priorités et d'engager plus largement une dynamique d'insertion d'autre part.

Au cours de leur séjour au CHS Vésale, les personnes accueillies ont la possibilité de se positionner sur une place **hébergement en appartements diffus**. Ce volet d'accueil est destiné aux personnes dont l'autonomie est suffisante *pour assurer l'entretien d'un lieu d'hébergement, faire les courses et se faire à manger*. En terme d'accompagnement social, le besoin reste régulier mais les personnes savent généralement s'organiser pour pouvoir rencontrer les travailleurs sociaux dans le cadre de rendez-vous prévus à l'avance.

Pour résumer, l'hébergement en appartement diffus est une étape passerelle pour se préparer sereinement à un accès à un logement de droit commun.

Fonctionnalités en hébergement regroupé

- Présence 24h/24h, 365j/a
- Cuisine collective équipée.
- Chambre individuelle
- Douche et sanitaire collectif
- Salle TV – ordinateur
- Laverie

Fonctionnalités en hébergement diffus

- Chambre individuelle
- Cuisine collective équipée.
- Douche et sanitaire collectif
- Laverie

Tout au long de l'année 2021, différentes opérations ont permis de réorganiser le parc hébergement, entre autres :

Transformation de l'appartement « Bichat » en place femme isolée.

Réhabilitation de chambres individuelles (travaux, maintenance, peinture, changement de mobilier).

Redéfinition progressive des places Maître-Animal sur le volet regroupé.

Création d'un patio et réalisation d'une fresque artistique dans le hall d'entrée (hébergement regroupé).

Composition de l'équipe

- 3 ETP : Agents d'accueil
- 2 ETP : Travailleurs sociaux
- 1 ETP : Agent de médiation
- 1 ETP : Coordinateur
- 1 Volontaire service civique

- 0.5 ETP : Agent logistique

Action et bilan

Sur l'ensemble de l'année 2021, **51 personnes ont été accueillies au CHS Vésale**, soit 7 personnes de plus qu'en 2020, ainsi que 11 animaux de compagnie (10 chiens et 1 chat).

L'année 2021 montre **un ratio de 37 hommes (72,5% de l'effectif) pour 14 femmes (27,5%)** et ce, avec l'accueil de 4 femmes dans le diffus (2 en places isolées et 2 en ménages). A titre comparatif : 12 femmes en 2020 et 8 femmes en 2019.

La moyenne d'âge au CHS Vésale en 2021 est de 50,3 ans. Elle reste quasiment identique à celle de 2020.

Sur l'année 2021, **on relève que la majorité des personnes accueillies ont plus de 50 ans, soit 27 personnes.** Cela représente 52,9% des accueillis.

Tranche d'âge	Moyenne d'âge	Nombre	Pourcentage	Total file active
Ensemble des usagers	50,0 ans			
Moins de 25 ans		3	5,9 %	51
26 - 35 ans		7	13,7 %	51
36 - 50 ans		14	27,5 %	51
Plus de 50 ans		27	52,9 %	51
Age non connu		0	0,0 %	51
Femmes	44,7 ans			
Moins de 25 ans		1	2 %	51
26 - 35 ans		4	7,8 %	51
36 - 50 ans		5	9,8 %	51
Plus de 50 ans		4	7,8 %	51
Age non connu		0	0,0 %	51
Hommes	52,4 ans			
Moins de 25 ans		2	3,9%	51
26 - 35 ans		3	5,9 %	51
36 - 50 ans		9	17,6 %	51
Plus de 50 ans		23	45,1 %	51
Age non connu		0	0,0 %	51

Egalement, 14 personnes ont entre 36 et 50 ans, soit 28% de l'effectif 2021.

Pour les hommes du CHS Vésale, on note que leur moyenne d'âge est de 52,4 ans, dont 45,1% ont plus de 50 ans. Ce qui représente 22 personnes accueillies, soit un peu moins de la moitié de l'effectif d'accueil.

Pour les femmes du CHS Vésale accueillies en 2021, la moyenne d'âge de 44,7 ans, dont 35,7 % ont entre 30 et 50 ans (soit 5 femmes).

Pour l'exercice 2021, on observe que **14 personnes ont plus de 60 ans**. Ce constat confirme un vieillissement des résidents en structure d'hébergement. Cette réalité du secteur AHI dans le bassin parisien requiert une prise en charge centrée sur les besoins quotidiens, l'accompagnement vers et dans les soins et in fine, une recherche de place en dispositif pour personnes âgées adapté aux besoins des accueillis.

Concernant **la durée de prise en charge** au CHS Vésale, la durée moyenne lors de l'exercice 2021 s'élève à 42 mois, soit 3 ans de présence. A titre comparatif, la durée moyenne de prise en charge (PEC) est de 4 ans en 2020. Ces données sont à mettre en perspective des 14 personnes accueillies au cours de l'année 2021, dont 6 femmes isolées.

En outre, nous observons qu'au 31/12/2021, 14% des personnes (**7 personnes**) ont une prise en charge au CHS de plus de 5 ans soit moitié moins qu'en 2020 à la même période (14 personnes).

Les prestations sociales restent largement représentées avec **19 personnes bénéficiant du RSA** en 2021, soit 38 % des accueillis.

11 personnes ont un salaire comme ressource principale. Pour la plupart, ces ressources, parfois

limitées, sont soutenues pour bénéficier de la Prime d'Activité.

Ensuite, **6 personnes perçoivent l'AAH et 5 personnes** perçoivent une retraite (dont 4 personnes percevant l'ASPA). Enfin, on observe que **9 personnes sont sans ressources**.

Points saillants en 2021

L'année 2021, toujours marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, propose 4 points d'observations qui reflètent tant la vulnérabilité du public que l'accompagnement vers des solutions socioprofessionnelles et de logement adaptées.

Renforcement de l'accompagnement à l'insertion professionnelle

L'exercice 2021, qui comptabilise 11 personnes en emploi, voit le renforcement d'un travail d'accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle.

- 1 personne présente un emploi stable en CDI.
- 5 personnes ont un emploi à durée déterminée, de type CDD ou de mission intérim.
- 5 personnes sont engagées dans une dynamique d'insertion professionnelle, type CDDI, ACI, DPH.
- Deux axes de travail sont essentiellement centrés vers les structures IAE :
- D'une part, les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) pour un accompagnement et une activité professionnelle pour ceux/celles qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières.
- D'autre part, l'accès à une insertion professionnelle adaptée sur un Dispositif Première Heures permet l'ouverture de certains droits sociaux (Prime d'Activité, CSS), de

Exemple

Lana est accueillie en couple depuis avril 2020. Ressortissante de l'Union Européenne, elle est arrivée sans droit ouvert et sans ressources. Lana ne maîtrise pas le français, ce qui représente un frein majeur à son insertion. Une intervention auprès de l'équipe du Mesnil des EDC est alors envisagée pour mettre en place un rendez-vous régulier avec une interlocutrice et traductrice Roumanophone. Cette interaction a permis, entre autres démarches, de poser des bases d'un accompagnement vers une insertion professionnelle. Lana qui n'a jamais travaillé, signe son premier contrat en octobre 2021, dans le cadre d'un Dispositif Premières Heures (DPH) avec l'association « Carton Plein ». Aujourd'hui, Lana s'épanouit dans ses missions. Elle a des revenus et peut désormais prétendre à un complément de ressources. En outre, elle bénéficie d'une formation de la langue Française qui sera essentielle dans son avenir.

retrouver progressivement un rythme quotidien, de s'ouvrir vers l'extérieur et ainsi augmenter leurs ressources. Au final, elle renforce l'estime de soi affectée et permet progressivement de se projeter dans un après hébergement.

La fragilité des états de santé

Les constats d'états de santé de plus en plus fragilisés s'inscrivent dans ceux des années précédentes, à savoir des besoins sanitaires quotidiens, des orientations et suivis vers des services spécialisés et enfin des hospitalisations.

De nouveau, différents parcours de soins ont été engagés en 2021 : hospitalisations, consultations en services spécialisés et des soins psychiatrique en VAD au sein du CHS Vésale. Ces constats impliquent une organisation pour un retour adapté dans le lieu de vie afin de garantir la continuité du parcours au soin. Pour les équipes, cette réalité de pratique proche du médicosocial implique une réflexion continue sur l'accompagnement des résidents dans leurs parcours de soins.

Urgence	7
Hospitalisation de plus de 48 h	4
Hospitalisation de plus d'une semaine	2
Hospitalisation de plus d'un mois	2
Médecine spécialisée	12
Suivi CMP	5
Passage IDE	7

Le CHS Vésale travaille avec **2 infirmières en soins généraux (IDE)**. Elles connaissent les résidents et le fonctionnement du service. Les échanges avec les professionnels du CHS sont réguliers. Ces interventions sont aujourd'hui essentielles pour le maintien de certains résidents dans leurs lieux de vie.

En 2021, les **infirmières libérales** sont intervenues auprès de 7 personnes, dont 4 personnes pour des soins réguliers. Egalement, **2 infirmiers en psychiatrie** effectuent des VAD au sein du CHS

Vésale, ce qui confirme les situations de santé mentale et précarité. En 2021, **5 personnes bénéficient d'un suivi en CMP** (3 pour l'exercice 2020) et plusieurs résidents expriment une **fragilité psychologique** sans toutefois bénéficier de prise en charge thérapeutique.

Au total, **10 personnes sont passées à l'hôpital** et 2 personnes ont été hospitalisées pendant plus d'un mois. Au cours de cette année 2021, 2 personnes sont décédées en milieu hospitalier.

Les problématiques relatives à l'hygiène personnelle et l'hygiène dans le lieu de vie restent également présentes à des degrés divers, en chambre individuelle. Elles sont tous identifiées sur le collectif.

Pour la plupart des résidents, le CHS assure la coordination des intervenants avec une prise en charge pluridisciplinaire : équipe du CHS, médecin traitant, service d'urgence, centre de crise, cabinet libéral, transport médicalisé ou en lien avec le service logistique. Dans la pratique, ces situations se déclinent par des accompagnements physiques quotidien, des synthèses partenaires in situ ou en milieu hospitalier et par des interventions de services de secours (Pompiers, SAMU).

Les **addictions** sont une dépendance à une substance ou à une activité. Elles ont des conséquences néfastes et durables sur la santé de la personne affectée et sa sphère psychosociale. En 2021, sur les 50 personnes accueillies au cours de l'année, **28 personnes présentent des troubles liés à l'usage de consommation, soit près de 60 % des accueillis.**

Tabac	Alcool	Stup	Poly conso	Conso SP sans produit
40	22	8	6	2

On constate que la majorité des **consommations à risque est celle au tabac pour 80 % des résidents.** Ensuite, ce sont les troubles liés au **consommation d'alcool pour 44 % des résidents.** Ensuite, vient les consommations de cannabis et l'usage de substance psychoactive. Nous observons aussi des troubles liés aux consommation sans produit, type

Aïda est accueillie au CHS Vésale en 2020 suite à une orientation de la veille sociale des EDC. Sans droit au séjour, sans ressources et présentant des troubles psychologiques importants, son état de santé psychique se dégrade au cours de l'été 2021. Les conséquences sont importantes : souffrance psychique et mise en danger de la personne, répercussions sur le lieu de vie, impact sur le quotidien des résidents.

Suite à une hospitalisation de 2 mois, un retour au CHS Vésale est envisagé. Après différentes rencontres en milieu hospitalier, au CMP, Mme a pu retourner sur son lieu de résidence. Depuis, une intervention tripartite (psychiatrie, hébergement et intervention libérale) permet une nette amélioration de son état de santé (plan psychiatrique et somatique). Aïda est aujourd'hui plus apaisée, les soins engagés sont coordonnés et des démarches administratives sont en cours.

jeux d'argent et jeux vidéo.

Focus sur la situation de crise sanitaire

Depuis 2020, le quotidien du CHS Vésale est marqué par l'évolution de la crise sanitaire de la COVID-19. L'année 2021 s'inscrit dans cette même implication de veille sanitaire et de consolidation du collectif. Ensemble, chacun a œuvré tout au long de l'année (confinement, allègement des mesures) pour ne pas perdre le lien social.

Dans le cadre de la situation sanitaire en 2021, l'équipe a concentré ses efforts dans la mobilisation autour d'une campagne de vaccination afin de sécuriser les résidents dont les plus fragiles pour qui la mobilité vers l'extérieur est réduite. Concrètement, des campagnes de sensibilisation avec la Mairie de Paris et de vaccination avec les IDE ont permis aux résidents de se faire vacciner, à leur demande, sur site.

Fluidité du service

L'exercice 2021 confirme les dynamiques de consolidation de l'intervention sociale engagées au cours de deux dernières années. De fait, l'année écoulée voit le départ vers des solutions de logement adaptées et souhaitées plus nombreuses que les années précédentes.

Au total, **15 personnes ont été admises en 2021 contre 11 en 2020**. Sur le plan des sorties dites « positives » d'hébergement de stabilisation, **9 personnes ont accédé à un logement ou hébergement** en 2021 (en 2020, 4 relogements dans le parc social et/ou réorientations hébergement).

Au total, pour toutes situations confondues, **13**

personnes ont quitté le dispositif contre 8 en 2021, dont :

- 6 relogements de droits commun
- 1 logement adapté – Pension de famille
- 2 réorientations hébergement en CHRS /CHS

En 2021, **6 personnes ont accédé à un logement dans le parc social, 1 en Pension de Famille et 2 réorientations hébergement sur des places en CHRS/CHS**. Entre autre, 4 personnes accueillies en diffus (11 places) ont d'ailleurs pu accéder à un logement de droit commun.

Cependant, 2 fins de prise en charge sont à dénombrer ainsi que 2 personnes décédées en milieu hospitalier sur le 1er semestre 2021.

Au CHS Vésale, certaines personnes restent dans l'attente durant plusieurs années alors qu'elles sont prêtes au relogement, cela peut parfois générer de l'incompréhension, voire une forme de découragement. Si la principale difficulté reste les délais d'attente de positionnement logement, nous constatons que l'accès à une insertion à un logement adapté et pérenne redevient progressivement le centre des échanges avec les référents sociaux. Au cours de l'année 2021, plusieurs personnes accueillies depuis plus de 5 ans ont quitté le dispositif, **dont 3 personnes avaient plus de 8 ans de prise en charge**. Au-delà de l'aspect administratif, ces exemples rendent possibles et concret la perspectives d'un accès logement pour tous.

Enfin, en 2021, pour 4 personnes, l'accompagnement vers une insertion logement requiert un maillage partenarial pour répondre aux situations de perte d'autonomie liée au vieillissement dans la structure d'hébergement.

Francis est âgé de 73 ans. Il est accueilli avec son chien au CHS Vésale fin 2015 après un long parcours de rue. Il est autonome dans les actes quotidiens mais a par ailleurs besoin d'être accompagné dans ses démarches administratives et lors de ses rendez-vous médicaux. Courant 2020, Francis fait face à plusieurs problèmes de santé qui ont eu un impact sur sa mobilité et sur son état de santé : une pathologie oncologique lui est diagnostiquée pour laquelle il a dû faire de la radiothérapie. Egalement, après une mauvaise chute, il subit une opération du col de fémur suivi de quelques mois de rééducation en SSR (Soins de Suite et de Réadaptation).

Depuis, il se déplace en fauteuil roulant manuel car il présente d'importantes douleurs dorsales qui l'empêchent de rester debout très longtemps. Francis souhaite obtenir un logement. En 2021, un travail en partenariat avec la mission Interface du Samu Social est engagé pour une recherche de solution adaptée à ses besoins, son âge et ses ressources. Dans ce sens, deux visites de projection ont eu lieu en 2021 en Résidence Service. Cela a permis à Francis de découvrir le dispositif, de rencontrer les équipes sur place et de construire progressivement un projet de vie en cohérence avec ses besoins.

Accès à la culture, loisirs et actions collectives

Entre les différentes séquences de la crise sanitaire, le pôle accueil et la seconde mission de service civique, ont fait la part belle aux renforcements des actions collectives : repas collectifs, visite de musée, exposition, jeux de société hebdomadaires, sortie pétanque etc.

Dans un principe de médiation, la mission permet également de renforcer le lien avec et entre résidents, comme lors de réunion d'expression des résidents, rencontre partenaires, groupe Maître – Animal.

Des temps collectifs ont été proposés autour de moments festifs avec, entre autre, une ouverture sur de l'interservices. A titre d'exemple, une soirée Halloween avec la projection d'un film en soirée qui a pu rassembler plusieurs résidents des CHS « Vésale » et « Grancey », une sortie culturelle à l'aquarium tropical de Paris ou encore les fêtes de fin d'année avec le cirque Phénix.

Par ailleurs, la mission de service civique et le pôle accueil sont impliqués dans la dynamique d'inclusion des résidents en lien avec les travailleurs sociaux. Retenons par exemple, l'organisation et la distribution de colis alimentaire et hygiène adaptés aux ressources de chacun. Ou encore, la mise en place d'ateliers d'initiation informatique individualisés : démarches en ligne, accès au droit,

accès à l'emploi etc. Des fiches outils ont également été réalisées puis distribuées à la demande des résidents pour faciliter leur utilisation des outils informatiques.

Partenariat

Outre les institutionnels, les partenaires d'accompagnement social, d'insertion socioprofessionnelle, du médical, d'accès à une alimentation et d'accès à la culture et au loisirs, le CHS Vésale travaille en partenariat resserré :

- **Mmes Cloé et Esther, infirmières diplômées d'état**, interviennent chaque jour auprès des résidents.
- **La mission Interface – Samu Social de Paris** appui le CHS dans la préparation vers la sortie des personnes âgées vers des dispositifs adaptés.
- **Marie - Addiction France** intervient sur le CHS Vésale dans démarche de réflexion pour repenser le fonctionnement de certains espaces collectifs dans une approche de Réduction des Risques Alcool.
- **L'association « Gamelle Pleine »** soutient et aide les usagers et les animaux de compagnie du CHS Vésale : don de croquettes et matériel, rencontre collective, aide à la vaccination etc.
- **L'équipe de la Mairie du 5e arrondissement** de la ville de Paris.
- La création d'une « **permanence écoute bénévole** » en 2021 sur une base de volontariat

permet à chacun d'échanger s'il le souhaite sur son quotidien.

- **L'association Biocycle** distribue les invendus de fruits et légumes confiés par les professionnels de marché parisien et les livre en vélo triporteur au CHS Vésale. Les hébergé(e)s et l'équipe organisent et distribuent la collecte.
- « La convention avec **la Banque Alimentaire** est reconduite. Dans le contexte sanitaire de la Covid-19, une collecte a tout de même pu être maintenue au cours de l'exercice 2021. Réalisée sur 2 journées en novembre 2021, la

collecte a mobilisé l'ensemble de l'association (bénéficiaires et salarié.e.s) pour approvisionner tout au long de l'année les dispositifs de l'association ».

- **Le restaurant social – ESAT – Santeuil** – association Aurore assure les repas à certaines personnes sans ressource du CHS Vésale.
- **Don de vêtements** du voisinage.
- **Le relais du champ social au musée des Arts et Métiers** pour former les professionnels à accompagner les bénéficiaires du champ social.

Étude nationale des coûts du dispositif AHI

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	12 762
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	2
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	35
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	14
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	0
Adultes avec enfants	0
Adultes sans enfant	51
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	47
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	7
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	40
Cumul des durées de séjours	69 976
Durée moyenne de prise en charge (mois)	45,81
Nombre de personnes présentes au '2021-12-31'	38
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2021-12-31' (jours)	43 400
Durée moyenne de prise en charge des personnes présentes au '2021-12-31' (mois)	37,97

hébergement - logement

CHS Vésale

CHS Grancey

L'Accompagnement Vers et Dans le
Logement (AVDL)

CHU-ALTHO CHAP Accueil Familles



Fondé sur les principes de la Loi DALO, le centre d'hébergement dit de stabilisation propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement, orienté par le SIAO75. Adossé à un contrat de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable, l'accueil en stabilisation permet un accompagnement socio-éducatif favorisant l'émergence puis la construction d'un projet de vie, soucieux des besoins et du rythme de chaque personne.

La durée de séjour n'est pas limitée dans le temps, ce qui permet de prendre le temps de faire émerger au mieux les projets et de s'adapter à chaque personne accueillie.

Contexte

Le Centre d'hébergement d'urgence dit de stabilisation Grancey, est un établissement dont la mission est celle d'accueillir des femmes et des hommes en situation de grande précarité, avec ou sans animaux, pouvant s'appuyer sur l'accompagnement individualisé de :

- 12 personnes en structure collective (chambre individuelle meublée avec salle de bain individuelle) dont une chambre couple
- 17 personnes hébergées sur 6 appartements composées de 1 T5, 3 T4, 1 T3 et 1 T2 (couple).

En 2021, l'équipe a pu accueillir un nouveau collègue accompagnateur éducatif et social dont les missions sont tournées vers l'accompagnement du quotidien. Elle se compose donc de :

- 1 ETP Travailleur social
- 1 ETP Accompagnateur Educatif et Social
- 3 ETP Agents d'accueil
- 1 ETP Coordinatrice / Travailleur social
- 0,5 ETP d'agent de logistique

Interventions et missions de l'équipe

Cet accompagnement s'organise avec :

- Des entretiens réguliers sur le centre collectif ainsi que dans des locaux extérieurs avec l'équipe éducative afin de faciliter le travail vers l'accès au droit commun et le suivi social global des personnes hébergées.
- Des ateliers de bien-être et de loisirs organisés tout au long de l'année (repas, sorties

culturelles, sensibilisation...)

- Une action de terrain et des visites régulières à domicile sur les appartements du diffus sachant que les six appartements sont situés à Paris et en banlieue Sud.

Il est important d'observer une présence active en « allant-vers » les personnes les plus vulnérables et en restant disponible aux besoins identifiés.

Accompagner au quotidien en « faisant-avec » est important. Il est donc nécessaire d'effectuer des accompagnements physiques de certains résidents. es à des rendez-vous pour leur redonner confiance afin qu'ils puissent aller au bout de leurs démarches sociales tout en les informant sur leurs droits.

Et enfin, proposer une médiation entre les personnes accueillies et les partenaires ou institutions nécessaires à la réalisation de leur projet mais également entre les résidents eux-mêmes.

Public accueilli

Le centre d'hébergement propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement, orienté par le SIAO 75.

Les personnes accueillies présentent des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, problématiques de santé invalidantes ou freins divers à l'accès aux droits.

Le CHS Grancey a la particularité d'accueillir également des personnes présentant des troubles psychiques avec un suivi ou non en Centre Médico Psychologique (certains ne se sentant pas concernés par un accompagnement soignant).

Le CHS Grancey accueille également une population dont la problématique est la consommation de toxiques avec ou sans suivi médical.

Quelques chiffres

En 2021, le CHS Grancey a accueilli **31 personnes** de 25 à 61 ans. On note une **moyenne d'âge de 50 ans** qui représente **45% de la population hébergée**.

Ces personnes étaient composées **de 16 femmes et de 15 hommes** sur les deux dispositifs confondus (collectifs et diffus). On peut donc observer un certain équilibre.

Parmi ces chiffres, on note un couple sur le collectif et un couple sur le diffus et la présence de 3 chiens et un chat (sur le collectif).

	18-25 ans	25-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	+56 ans
Nb de pers.	0	4	6	14	7

Par rapport à l'année 2020, on observe une augmentation des personnes de plus de 56 ans. On est passé **d'une personne en 2020 à 7 personnes en 2021**.

Cette évolution nous amène à nous questionner sur l'accessibilité des chambres pour une population vieillissante, l'escalier étant particulièrement exigu. Certains résidents ont de plus en plus de difficultés de mobilité et le centre ne dispose pas d'ascenseur. A noter également une évolution pour les personnes accueillies de moins de 35 ans puisqu'on est passé de 11 personnes hébergées dans cette tranche d'âge à 4 personnes.

Orientation logement et sorties

En 2021, nous comptons 6 sorties par rapport à 11 effectuées en 2020.

Toutefois, ces sorties sont **pour l'ensemble, vers du logement de droit commun**, ce qui n'était pas le cas en 2020 avec malheureusement, beaucoup de retour à la rue.

Au sein du collectif, avec la présence des résidents les plus fragiles nécessitant un étayage plus important, l'orientation en pension de famille est de plus en plus requis.

rapport d'activité 2021

En 2021, nous avons eu 2 relogements dans ce sens pour des personnes hébergées depuis longtemps sur le centre.

Le CHS est vraiment en demande de ce type d'orientation.

Nouveauté également pour l'année 2021 avec l'intermédiation locative et des orientations vers le Solibail afin de mobiliser des instances plus rapidement pour des personnes prêtes au relogement.

Au vu des difficultés médicales de certains des résidents, nous sollicitons désormais une réorientation vers des structures médico-sociales. Ces structures, présentant plus de soins permettraient de « reloger » des résidents qui ne sont pas autonomes et ne pourront jamais rester seules chez eux. Ces places sont en nombres insuffisants et les candidatures ainsi que les listes d'attente sont très longues selon les départements.

Répartition des sorties

	Droit Commun	Solibail	Pension de famille
Nb de pers.	3	1	2

Ressources

Une grosse remobilisation a eu lieu en 2021 avec beaucoup de personnes qui ont retrouvé un emploi: 58% des résidents travaillent, tous types de contrat confondus.

Cela a eu pour effet une augmentation des préconisations d'orientation vers un logement social pour ces personnes actives, autonomes, qui ont besoin d'un espace personnel, un « chez soi ».

2021, une année de remobilisation

En 2021, nous avons continué à être touchés par la crise sanitaire. Certains résidents hébergés sur le collectif se sont retrouvés au centre d'un isolement difficile à gérer et d'une profonde démotivation.

Il a été difficile de reprendre le cap et de remobiliser certains résidents, notamment ceux présents depuis

Répartition des ressources pour fin 2021

	RSA	AAH	Chômage	Salaire	Sans ressources
Nb de personnes	5	2	3	18	3

longtemps sur le dispositif ou présentant de grandes fragilités.

L'arrivée d'un nouveau collègue de formation « Accompagnateur Educatif et Social » sur le centre a permis de recentrer l'accompagnement sur les difficultés rencontrées chez les résidents au quotidien.

Nous avons alors pu dégager 3 axes afin de créer un nouvel essor sur le centre d'hébergement Grancey.

Le quotidien

La présence de l'accompagnateur éducatif et social nous a permis de changer notre manière d'accompagner les résidents les plus fragiles (troubles psychiatriques ou directement venant de la rue).

Leur quotidien est dorénavant rythmé par des événements de vie positifs comme le déjeuner ou de petits accompagnements sur l'extérieur.

Cette présence quotidienne a également permis de reprendre le suivi médical de certains de manière régulière avec la prise de rendez-vous chez leur médecin ou même leur accompagnement physique. Cette présence rassurante établit des liens de confiance avec un public vulnérable souvent éloigné du savoir habiter.

Au fil des semaines, nous avons pu observer des changements de comportements au niveau des résidents les plus en difficultés qui n'arrivaient pas à s'alimenter correctement. Aujourd'hui, on note une plus grande présence au quotidien et certains participent même à l'élaboration des repas. Ce qui a permis de reprendre un rythme mais également favoriser un espace de vie convivial.

Toujours dans ce contexte d'accompagnement au quotidien, certains résidents, qui continuaient à

avoir des réflexes de rue, ont pu être accompagnés dans l'entretien de leur chambre ou de leur linge.

L'Accompagnateur éducatif et social a ainsi pu appréhender ces difficultés et mieux accompagner les personnes dans ces gestes du quotidien dont elles étaient très éloignées.

Cela a permis de créer une certaine continuité avec les agents d'accueil présents la nuit. Nous sommes maintenant dans une cohérence dans l'accompagnement et un service plus apaisé.

La santé

Dès la création du centre d'hébergement, une convention de partenariat a été signée avec le SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale) de Sainte Anne. Cela permettait, à l'époque d'orienter des patients du SMES directement sur le CHS Grancey. Aujourd'hui, avec la mise en place du SIAO, nous sommes sur des préconisations du SMES vers le CHS via la plateforme avec un suivi en psychiatrie toujours pour autant actif.

En 2021, **7 personnes résidant au sein du CHS** ont eu des contacts avec des psychiatres ou ont été suivies régulièrement en psychiatrie, avec ou sans traitements, ce qui correspond à **23% de la population accueillie**.

Parallèlement à cela, nous avons pu orienter des résidents vers des organismes de santé sensibles aux personnes présentant des troubles psychiques, comme des médecins généralistes, des dentistes ou des centres de santé CPAM pour des bilans complets. De plus, avec l'appui du SMES, nous avons pu entreprendre une grande campagne de vaccination pour l'ensemble des résidents au sein de l'hôpital Saint Anne.

81% des résidents ont donné leur accord pour se faire vacciner, soit 25 personnes sur le

dispositif Grancey. Grace à notre accompagnateur éducatif et social, nous avons pu effectuer plus d'accompagnements sur l'extérieur et organiser des groupes vers Saint Anne pour la vaccination.

Des tests antigéniques ont également pu être effectués au sein de la structure afin de permettre aux personnes sans ressources de se faire tester.



Monsieur X qui se fait tester à domicile par un agent formé

L'insertion professionnelle

Il a été difficile de remettre en place des projets d'insertion professionnelle pour les résidents éloignés de l'emploi. Un grand travail d'accompagnement vers des chantiers d'insertion a été entrepris.

En 2021, 4 personnes ont été orientées vers des dispositifs d'insertion que cela soit en intérim, en dispositif premières heures ou en chantier

d'insertion. De plus, 3 personnes ont également trouvé des postes à mi-temps dans le circuit classique de l'emploi. A noter que 11 personnes travaillaient déjà soit en ESAT, soit en chantier d'insertion ou voie classique.

Nous avons donc, en 2021, une file active de **18 personnes** en réinsertion sociale soit **58% de la population** du CHS Grancey.

Les 13 résidents sans emploi sont des personnes bénéficiaires de l'assurance chômage, de l'AAH ou qui sont sans ressources.

Pour faciliter les démarches d'emploi des résidents, nous avons mis à disposition un ordinateur sur le CHS collectif à l'attention des résidents. Plusieurs personnes sont alors venues faire des recherches d'emploi et le fait d'avoir des travailleurs sociaux sur place a permis un meilleur étayage et une motivation supplémentaire.

Nous avons pu une nouvelle fois constater que les espaces disponibles au sein du collectif étaient insuffisants pour les résidents. La salle collective, lieu de passage, n'est pas adaptée pour les résidents qui souhaitent avancer dans leur recherche d'emploi dans un espace de confidentialité. C'est ainsi que nous rendons disponible notre espace de travail pour les résidents qui en ont besoin.

Partenariat

Au bout champ qui est un distributeur de fruits et légumes frais et locaux. Nous avons la chance d'avoir régulièrement des dons d'invidus. Cela permet d'agrémenter l'alimentation des résidents et aux personnes sans ressources de pouvoir manger plus sainement.

Banque Solidaire de l'Équipement qui a permis à

Répartition des orientations professionnelles

	DPH	Chantier d'insertion	Intérim insertion	Voie classique	ESAT	Sans emploi
Nb de personnes	1	2	2	12	1	13



quelques résidents relogés de bénéficier de tarifs plus qu'avantageux pour aménager leur nouvel appartement.

Banque alimentaire qui a pu reprendre en 2021 avec la grande collecte annuelle. Ces stocks permettent une distribution régulière aux personnes sans ressources.

Hôpital Saint Joseph où quelques résidents ont pu être orientés pour des soins et surtout dans le service des urgences psychiatriques. Cela nous a permis de faire des orientations plus rapides vers le CMP Alésia

CMP Alésia qui suit quelques résidents depuis des années. Des liens avec le SMES ont été facilités avec la présence d'une équipe précarité psychiatrie dont le CMP dispose.

SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale) de Saint Anne qui nous a permis d'orienter plusieurs résidents fragiles vers des soins spécifiques comme des dentistes ou des bilans complets. Le SMES nous permet aussi d'avoir une meilleure qualité d'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques.

Samu Social de Paris avec qui nous avons pu faire des entretiens de relais pour des personnes issues de la rue.

Bouée d'espoir qui nous a octroyé des aides conséquentes pour des projets médicaux (gros soins dentaires)

CSAPA Moreau de Tours qui a pu accueillir des résidents et débiter des suivis en addictologie pour certains.

Les voisins du quartier toujours bienveillants qui nous laissent régulièrement des dons d'objets et de vêtements.

SIAO 75 avec qui nous avons pu faire des points réguliers sur certaines situations et mettre à jour plus facilement les fiches de liaisons.

Les différentes plateformes de chantier d'insertion (Chorba, Optim emploi, Secours Emploi, Travail et partage, Mairie de paris ...) ce qui a permis à plusieurs résidents d'obtenir un emploi en 2021.

Culture du Cœur qui nous propose toujours de très bons moments de loisirs et de culture pour nos résidents et de manière gratuite.

Les petits frères des pauvres et sa pension de famille de la Gaité avec qui nous avons pu émettre l'idée de faire des événements en collectif.

SOMED qui est le centre médical de Montparnasse et chez qui nous orientons tous les nouveaux résidents.

Perspectives 2022

L'année 2021 a permis de remobiliser tout le service. Les efforts apportés par l'équipe et la présence d'un nouveau corps de métier nous a montré qu'il était possible de travailler de manière différente avec les résidents et d'apporter une meilleur qualité d'accompagnement.

Dans les perspectives, le Centre d'hébergement Grancey se verrait ouvrir des places pour permettre l'accompagnement de plus de personnes, toujours dans l'idée d'accueillir des personnes présentant des troubles psychiques. Pour ce faire et afin d'agrandir l'équipe, l'idée de la présence d'un nouveau travailleur social pourrait permettre l'ouverture de ces places.

Par ailleurs, au vu des locaux exigus de la structure collective, il serait important d'envisager une réhabilitation du bâti permettant aux résidents les plus en difficultés de se sentir à l'aise. En effet, nous observons que les escaliers nous paraissent de plus en plus handicapant pour notre population

vieillissante. Il faut savoir que les personnes atteintes de troubles psychiatriques ont malheureusement une espérance de vie diminuée de 30 ans. Les pathologies somatiques sont beaucoup plus présentes et le corps vieillit beaucoup plus vite.

Nous aimerions également élargir nos partenaires associatifs et particulièrement au niveau de l'alimentation. Se faire un peu plus connaître du quartier et obtenir beaucoup plus d'aliments sains pour les résidents.

Nous avons un partenariat très efficient avec le nouveau centre médical SOMED et son médecin généraliste. Nous aimerions nous faire connaître des spécialistes du centre pour organiser un pôle santé pour Grancey et toujours conserver notre lien privilégié avec le SMES et Saint Anne.

L'accès à la culture doit revenir au centre d'hébergement et nous allons pouvoir reprendre les sorties grâce à Culture du Cœur de manière plus active.

Un travail est à mener pour les personnes sans ressources et sans papiers. Nous allons essayer de créer des contacts avec des juristes et des associations afin d'être aidé sur les démarches administratives souvent complexes.

Et bien sûr poursuivre et amplifier les démarches d'accès au logement pérenne, en tissant ou renforçant notamment les liens avec le secteur du logement adapté afin de répondre dans de meilleurs délais à des besoins d'orientations logement qui soient en adéquation avec les capacités des résidents les plus vulnérables.

Étude nationale des coûts du dispositif AHI Collectif

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	4579
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	14
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	0
Adultes avec enfants	0
Adultes sans enfant	14
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	14
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	0
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	2
Cumul des durées de séjours	575
Nombre de personnes présentes au '2021-12-31'	12
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2021-12-31' (jours)	3761
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	0
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	2

Étude nationale des coûts du dispositif AHI Diffus

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	5009
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	15
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	2
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	0
Adultes avec enfants	0
Adultes sans enfant	17
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	17
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	1
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	1
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	2
Cumul des durées de séjours	641
Nombre de personnes présentes au '2021-12-31'	14
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2021-12-31' (jours)	4875
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	3
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	1

hébergement - logement

CHS Vésale

CHS Grancey

L'Accompagnement Vers et Dans le
Logement (AVDL)

CHU-ALTHO CHAP Accueil Familles



La mission d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est un dispositif qui s'inscrit dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Elle a pour objectif de favoriser l'accès et le maintien dans le logement social.

Présentation de l'action

La mission AVDL est financée par la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), et l'association Les Enfants du Canal fait partie des opérateurs missionnés depuis son lancement.

A sa mise en place, elle visait à accompagner seulement les ménages reconnus prioritaires au logement dans le cadre de la loi de 2007 relative au Droit Au Logement Opposable (DALO). Suite au nouvel appel à projet 2020-2023, la convention à inscrit des ménages Hors DALO, pouvant intégrer le dispositif

La porte d'entrée du dispositif est la réalisation d'un diagnostic auprès des ménages orientés par les différents prescripteurs : COMED, bailleurs sociaux pour les ménages DALO ; CCAPEX, SIAO et centre d'hébergement pour les HORS DALO. Ce diagnostic permet d'effectuer un état des lieux global de la situation des ménages afin de définir le besoin de mettre en place ou non un accompagnement social individualisé.

Contexte

La mission AVDL a pour objectif de soutenir les ménages dans l'accès et le maintien dans le logement, dans un contexte de plus en plus tendu, et, où le mal-logement touche des millions de personnes.

Le rapport sur le mal logement établit un nombre de 2.2 millions de personnes dans l'attente d'un relogement en France. A Paris, il est à noter qu'un nombre de 257 000 demandeurs d'un logement social en 2021 est relevé, et 50 000 nouveaux demandeurs chaque année. Un contexte donc tendu en Ile de France, et principalement à Paris, notre commune d'intervention.

A cela s'ajoute un contexte politique centré sur le projet de loi du « Logement d'abord » plan quinquennal 2018-2022, qui consiste à lutter contre le sans abris et à éviter la saturation des centres d'hébergement d'urgence qui ne cesse de s'accroître.

Missions et moyens mis en oeuvre

La mission AVDL s'inscrit dans la loi du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médicosociale qui vise à accompagner les établissements et services médico sociaux dans une recherche de qualité de l'accompagnement, et de recentrer l'usager au centre de l'accompagnement.

Cela se traduit par la mise en place d'un accompagnement individualisé contractualisé et à la libre adhésion, fixant des objectifs définis conjointement avec le ménage accompagné.

La mission AVDL se déroule en deux temps :

- Un diagnostic qui permet d'évaluer les besoins des ménages en matière de logement et les difficultés socioéconomiques.
- La mise en place d'un accompagnement individualisé lorsqu'il est préconisé par le travailleur social et accepté par le ménage.

La convention signée avec la DRIHL fixe des objectifs en matière d'accompagnement pour le travailleur social. Cela se traduit par un nombre de mesures qui doit se situer entre 25 et 30 chaque mois, tout au long de l'exercice budgétaire. Chaque mesure correspond à une valeur différente : « prêt au logement » et « en attente d'une proposition » valent 0.25 ; « en cours de proposition », « relogé » ou « non prêt au relogement » valent 1 mesure. Au 31 décembre 2021, 29 ménages sont accompagnés par travailleur social (21 en 2020) depuis le début de la convention, et 19.64 mesures en cours par travailleur social (17.86 en 2020). On note une légère augmentation en 2021, expliqué par 3 nouveaux recrutements et une forte mobilisation de l'équipe.

Le bilan régional 2021 de la mission montre une augmentation des chiffres par rapport à 2020, mais que globalement les objectifs ne sont pas encore atteints.

Malgré une année 2021 toujours marquée par la crise sanitaire et des difficultés de recrutement, l'équipe est au complet au 31 décembre, et se compose de :

- 1 ETP : Conseillère en économie sociale et familiale
- 3 ETP : Travailleurs sociaux
- 2 ETP : Assistantes de services sociaux
- 1 ETP : Coordinatrice sociale

Actions et bilans

En 2021, 249 diagnostics ont été réalisés (21 étaient en cours au 31.12.2021), dont 94 ont donné lieu à un accompagnement, pour un total de 246 ménages accompagnés par l'ensemble de l'équipe.

Sur les 249 diagnostics effectués, 134 ont été clôturés sans accompagnement :

- 21 pour non-adhésion au diagnostic
- 57 déjà accompagnés par des structures d'hébergement
- 15 ménages injoignables
- 37 PAL (Prêt au Logement – sans besoin d'accompagnement)
- 4 transferts vers un autre département d'IDF

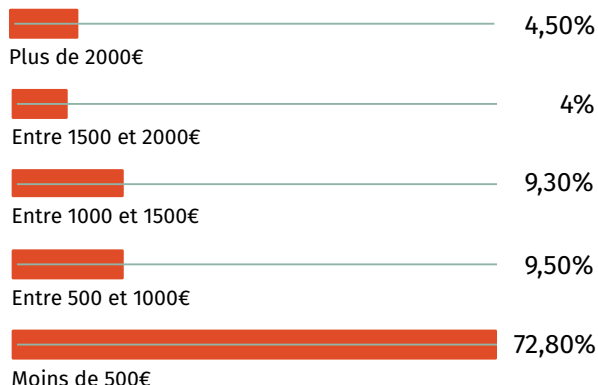
— L'AVDL en 2021

61 relogements
246 ménages accompagnés dont 94 nouveaux
249 diagnostics effectués
6 travailleurs sociaux
1 coordinatrice

Le prescripteur principal est la COMED, avec 200 ménages diagnostiqués, 11 ménages orientés par la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX), en lien avec la Préfecture de Police, 22 par les services de l'Etat à la suite d'un relogement dans le cadre des Accords Collectifs Départementaux, et 14 par le SIAO dans le cadre du dispositif « De la Rue au Logement ».

rapport d'activité 2021

Part des ressources moyennes des ménages accompagnés



Au cours de l'année 2021, l'équipe a accompagné 246 ménages. Le profil des personnes accompagnées reste principalement le même que les années précédentes avec 64% de personnes isolées, dont 47,8% d'hommes.

Il en est de même pour les ressources. Ces dernières restent globalement faibles, ce qui freine leur relogement compte tenu de la hausse des loyers, et une offre de logement dit « très sociaux » insuffisante.

Composition familiales des ménages

Personne seule	64,1%
Famille monoparentale	21,8%
Couple	1,5%
Couple avec enfants	11,8%
Composition multigénérationnelle	0,8%

Toutefois, après une année 2020, marquée par plusieurs confinements, l'année 2021 nous a permis de redonner un souffle dans les accompagnements. Au 31 décembre, on note que 107 propositions de logements ont été faites, tous contingents confondus: 61 ménages ont été relogés, 35 refus (25 refus CAL et 10 refus familles, et 11 ménages étaient toujours en cours de proposition au 31.12.2021). Les propositions de logement ont augmenté cette

année, et nous avons constaté une remobilisation du contingent Action Logement, avec 15 propositions faites (contre 2 en 2020).

De la Rue au Logement

La ville de Paris et la DRIHL ont missionné le service AVDL des EDC en 2017 pour mettre en œuvre l'expérimentation « De la Rue au Logement » dans le contexte du plan quinquennal « Le Logement d'Abord » pour accompagner un public sans abri et prêt à accéder à un logement pérenne.

Depuis, nous recevons des orientations via le SIAO, pour établir un diagnostic des ménages signalés (par les maraudes, Espace Solidarité Insertion ou accueil de jour qui accompagnent des personnes à la rue), et de leur proposer un accompagnement dans le cadre de l'AVDL.

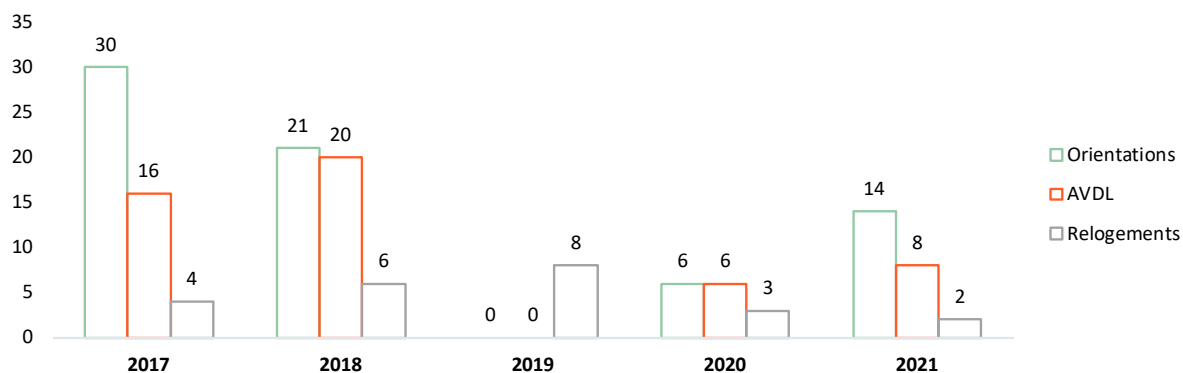
Le 26 avril 2021 nous avons participé à une réunion de coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'identification, l'accompagnement et le relogement des ménages à la rue, organisée par la DRIHL et le SIAO. Les équipes de l'urgence sociale, maraudes, ESI, accueils de jour y ont participé et ont fait part de leur méconnaissance du dispositif AVDL, de la procédure d'orientation et la difficulté à cibler le public éligible. Pour combler cette difficulté, le SIAO annonçait vouloir mettre en place des dispositifs pour mieux communiquer la procédure auprès des équipes en contact avec les publics de rue.

A ce jour, nous constatons toujours un manque

de communication entre les différents acteurs concernés, et un manque de clarté sur les profils à orienter pour les acteurs du secteur. Pour y remédier, nous envisageons pour l'année 2022 une prise de contact avec le deuxième opérateur en charge du dispositif, « Groupe Sos » afin de pouvoir échanger sur les pratiques de chacun. En parallèle, il est prévu de contacter le service du SIAO en charge de ces orientations, afin d'organiser une rencontre ou un plaidoyer avec l'ensemble des collaborateurs concernés par le dispositif. Ceci permettrait de mettre en avant le programme De la Rue au Logement afin de favoriser les orientations vers l'AVDL, de donner un nouvel élan au dispositif et d'améliorer la prise en charge des personnes en situation de rue avec un projet de relogement.

En ce qui concerne l'accompagnement des personnes sortant d'un parcours de rue nous faisons le constat de difficultés accrues pour le relogement de ces ménages, du fait de leur précarité, et instabilité de leur situation mais aussi par leurs représentations du logement et de l'urgence de leur situation. Le moment de l'entrée dans le logement peut être vécu comme un choc et les aides sociales/dispositifs mis en place pour les aider dans cette étape de transition sont souvent trop lents et insuffisants. Malgré cela, les personnes vivant à la rue ont des atouts pour s'adapter aux nouveaux défis présentés. Ces personnes sont souvent dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en parallèle de la recherche de logement. Les échecs liés aux refus de la part des bailleurs ou les incohérences du système du logement social, peuvent être très violents et remettre à plat leurs efforts.

Bilan de la rue au logement



Pour ces raisons, Il faut un accompagnement adapté à leurs besoins et en parallèle une sensibilisation des acteurs du logement social à la problématique du sans abris afin de faciliter l'accès au logement social pour les personnes à la rue.

Depuis 2017, 71 orientations ont été faites, qui ont donné lieu à 50 AVDL, dont :

- 24 relogements.
- 12 ménages toujours en attente d'une proposition de logement
- 14 ménages sortant du dispositif vers un hébergement, abandon de l'accompagnement ou décès.

En 2021, sur 14 ménages orientés par le SIAO, deux ménages ont été difficiles à mobiliser (contact téléphonique, mise à jour des documents, ...), un ménage n'a pas voulu poursuivre le diagnostic car il ne se sentait pas prêt à accéder à un logement pérenne au vu de son parcours de rue.

Le constat est le même pour certaines orientations pour un accompagnement dans le logement suite à un relogement via les ACD. En effet, 2 ménages n'étaient pas prêts à accéder à un logement pérenne, (du fait d'une addiction non prise en charge, non investissement du logement ou non-paiement du loyer), et décompense par la suite. Cela suppose de retravailler en amont une réorientation vers une structure d'hébergement plus adaptée pour éviter de mettre en difficulté les ménages.

Propositions faites par les contingents

Préfecture	54
Collectivité locale	19
Action Logement	18
CRIF	8

Le logement d'abord - LDA

Dans un contexte de crise sanitaire, le gouvernement a souhaité accélérer la politique du Logement d'Abord, et accélérer la sortie vers le logement. Pour cela, il a été demandé aux opérateurs AVDL

et au SIAO d'identifier les publics cibles, à savoir: les ménages en situation d'expulsion, sortants d'hébergement, sans domicile et les bénéficiaires d'une protection internationale.

En amont, un nouveau protocole d'accord avait été signé par l'ensembles des opérateurs AVDL, 15 bailleurs, Action Logement et l'Etat.

Dans cette perspective, la DRIHL a mis en place une labellisation protocole [P] pour prioriser ces ménages. Les critères de labellisation sont les suivants : être en situation de rue ou être hébergé de façon précaire, adhérer à l'accompagnement proposé, et être ouvert à un relogement à l'ensemble des arrondissements parisiens. 76 ménages ont été labellisés depuis le début de la convention, dont 22 nouveaux ménages en 2021, et 24 ont bénéficié d'un relogement, sur 35 propositions faites au titre du protocole LDA.

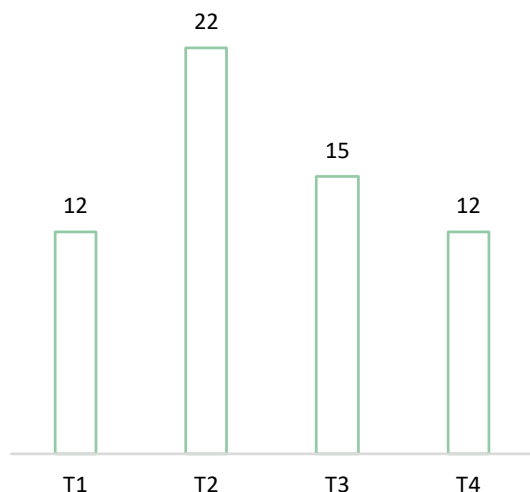
Ce protocole est toutefois limité, en région parisienne, du fait d'un vivier trop important pour que les bailleurs puissent suivre, et les critères d'éligibilité ont également été restreints de ce fait.

Cela induit donc des lacunes dans les relogements des ménages mal logés du parc privé (suroccupation, insalubrité, voire logement inhabitable à la suite d'arrêt préfectoral), étant donné que les dispositifs ont mis de côté ces ménages, qui sont de plus en plus fragilisés socialement et économiquement et pour lesquels la promiscuité liée aux confinements n'a fait que mettre en avant une urgence particulière. Il s'agit de ménages qui nous sollicitent régulièrement pour connaître l'avancement de leurs dossiers et pour lesquels nous nous sentons de plus en plus démunis, faute de pouvoir leur apporter de solutions de relogement adaptés.

En parallèle, nous constatons des réticences de la part de certains ménages lors de proposition de logement, qui mettent en avant des refus qui ne sont pas considérés comme justifiés et qui peuvent les mettre en difficulté dans leurs parcours de relogement, du fait des conséquences qu'il peut y avoir (gel de la demande de logement social, caducité du DALO, perte de la labellisation ACD).

Part des ménages relogés en fonction des typologies

Enfin, nous constatons également une faible mise à disposition de grand logement de type T4 ou T5. En



2021, 88 familles sont accompagnées, et 21 ont été relogées. Il n'y a eu aucune proposition de logement de type 5. Ces typologies sont saturées à Paris pour les ménages aux revenus sociaux, et même si nous travaillons l'ouverture à la banlieue, le constat est le même auprès des autres départements. Les logements proposés restent majoritairement des petites typologies avec une majorité de relogement sur des T1 ou T2. 55% des relogements en 2021 concernent des logements de 1 à 2 pièces. Seulement 12 familles se sont vu attribuer un appartement T4. 55% des relogements ont été effectués sur le contingent préfectoral.

La majorité des relogements s'effectue à Paris. En effet, 71% des ménages ont été relogés sur le territoire parisien. En revanche, les ménages semblent un peu plus ouverts à la banlieue. Sur 61 ménages relogés, 29% l'ont été en banlieue, majoritairement en Seine Saint Denis, suivi par les Hauts de Seine.

Les relogements à Paris sont assez disparates d'un arrondissement à l'autre. Les relogements sont plus fréquents dans les arrondissements où la part de logements sociaux est plus importante, à savoir, le 18e, 19e, 20e principalement, et le 12e, 13e et 14e en second temps. 98% des ménages relogés sont très satisfaits des propositions faites. Cela est valorisant de pouvoir visualiser l'évolution du parcours réalisé

conjointement.

Freins

La complexité des situations rencontrées par les familles recouvre des champs d'intervention multiples impliquant une diversité des réponses apportées : accès aux droits, soutien aux démarches administratives, appui logement, gestion budgétaire, insertion professionnelle, démarches liées à la santé et la scolarité.

Notre accompagnement se focalise principalement sur les démarches liées au logement et un travail en partenariat et binôme doit être mis en place pour les autres problématiques rencontrées. Toutefois, nous constatons que majoritairement, les centres d'actions sociaux redirigent les ménages vers nous, car un AVDL est mis en place, ce qui nous oblige à revoir nos objectifs d'accompagnement et d'élargir notre domaine d'intervention. Il en est de même concernant l'insertion professionnelle. Nous avons constaté qu'il était très difficile d'obtenir des rendez-vous physiques à Pôle Emploi, favorisant les échanges téléphoniques, mais ce qui devient compliqué pour les ménages rencontrant des difficultés de communication et/ou de gestion de l'outil numérique.

De plus, nous avons été sollicités pour rencontrer 11 ménages en cours d'expulsion locative. Nous constatons une sollicitation trop tardive, puisque la moitié des ménages avaient déjà rendu leurs clés au commissariat ou déjà été expulsés. Un travail est en cours par les services de l'Etat pour travailler au mieux la prise en charge de ces ménages.

Les autres freins mis en avant :

- Exigence au niveau du reste à vivre demandé par les bailleurs, qui ne cesse d'augmenter, moins de souplesse des bailleurs face à des situations urgentes, notamment lors des situations de surendettement (nécessité de la validation du juge) et des documents administratifs nécessaires (exemple attestation de résidence du conjoint au pays + attestation d'impôt pour le conjoint au pays)
- Parcours de vie parfois très compliqués pouvant entraîner des souhaits spécifiques en termes de

- localisation du futur logement
- Nécessité de s'adapter à la temporalité de la personne, qui ne sera pas celle du bailleur

Informations collectives

En octobre 2021, nous avons pu animer l'information collective « De la proposition au relogement », développée en 2019, via des outils pédagogiques mis en place par notre service afin de dynamiser les ateliers, et de combiner l'accompagnement individuel au collectif. L'objectif principal était de sensibiliser les ménages sur les souhaits de relogement par rapport à la réalité et de déconstruire certaines représentations.

9 personnes étaient conviées et ont toutes répondu présentes. On retiendra une bonne dynamique participative, avec beaucoup d'échanges sous forme de questions / réponses, et une réelle volonté de la part des ménages présents. Animé par un travailleur social de l'équipe AVDL, nous avons également convié 5 personnes hébergées au CHS Vésale.

D'autres actions étaient prévues, mais ont dû être reportées du fait de la crise sanitaire et des mesures mises en place. Nous avons pour objectif de reprendre ces actions en 2022, avec un atelier par trimestre, auquel les ménages accompagnés dans d'autres services seront également conviés.

Perspectives 2022

Nous espérons que l'année 2022 nous permettra de reprendre les ateliers collectifs sur le savoir habiter, la gestion budgétaire, le fonctionnement des propositions de logement et le relogement en lui-même auprès des ménages accompagnés en AVDL, en collaboration avec les centres d'hébergements. Nous travaillons, en collaboration avec les autres services à la création d'un livret d'accès au logement, à destination des ménages en cours de relogement, afin d'appuyer par écrit les informations transmises à l'oral.

De plus, la DRIHL prévoit d'axer ses actions sur une implication des opérateurs AVDL au sein des commissions inter logements, en leur permettant de mesurer l'intérêt des accompagnements AVDL.

Mais aussi de renforcer l'AVDL dans la prévention des expulsions.

Enfin, la mise en place d'un dialogue de gestion entre les DDCS et les opérateurs est envisagée. Celui-ci permettra d'identifier les points forts et les axes de progrès, mais également d'harmoniser les pratiques de chaque opérateur parisien.

Enfin, nous souhaitons axer nos prochaines interventions sur les ménages orientés dans le cadre du dispositif de la Rue au Logement.

Réseau

Logement : Bailleurs sociaux, Fonds Solidarité Logement, Action Logement, SIAO 75, BSE, CAF.

Au cours de l'année 2021, nous avons développé le partenariat avec les bailleurs sociaux signataires du protocole, notamment **Immobilière 3F, Paris Habitat, RIVP, ICF La Sablière et CDC HABITAT**, qui ont permis 24 relogements.

Le contingent de la région Ile de France a été mobilisé pour 5 relogements, et 12 par la collectivité locale. Suite à une réorganisation interne, le partenariat avec Action Logement a pu être relancé. La mise en application de la plateforme AL'IN a permis une remobilisation de certains ménages en situation d'emploi.

Nous maintenons également une étroite collaboration avec la **BSE d'Emmaüs Solidarité**, qui permet d'équiper des ménages en biens de premières nécessités à bas prix.

Services sociaux de proximité : Centres d'action sociaux, Aide Sociale à l'Enfance, Caisse d'Allocation Familiale,

Réseau associatif : Secours catholique, Restos du Cœur, restaurants solidaires, Banque Alimentaire, CRESUS, Secours populaire

hébergement - logement

CHS Vésale

CHS Grancey

L'Accompagnement Vers et Dans le
Logement (AVDL)

CHU-ALTHO CHAP Accueil Familles



Depuis novembre 2015, le centre d'hébergement d'urgence Alternative à l'hôtel a vocation d'accueillir des familles vivant préalablement à l'hôtel. Il propose un hébergement stable, au sein d'appartements situés dans le diffus, dans des conditions dignes et proches de l'habitat normé. Le CHU ALTHO participe à la politique de résorption des nuitées hôtelières portée par le département des Hauts de Seine et poursuit son engagement auprès des familles accueillies dans le cadre du PDALHP92, orientées via le SIAO92 par le 115-92, 115-93 et 115-75. L'accompagnement mis en œuvre au sein de la structure s'inscrit dans la stratégie du logement d'abord.

2021 en chiffre

La crise sanitaire COVID à laquelle nous devons faire face depuis deux ans dans un contexte de pandémie mondiale sans précédent, ses impacts et sa gestion ne sont pas sans conséquences sur le secteur social et les publics pris en charge, durement éprouvés. Elle ne doit pas faire oublier le combat contre le mal logement portée par notre association.

En cette année 2021 particulièrement difficile, l'équipe sociale s'est fortement mobilisée auprès des familles hébergées. Malgré les contraintes sanitaires, elle a maintenu un suivi de proximité pour poursuivre ses démarches d'accompagnement.

Les résultats de son engagement sont probants :

33 familles accueillies soit 133 personnes
52 adultes – 81 enfants
30867 nuitées réalisées

15 familles sortantes vers le logement soit
56 personnes
6 couples – 9 familles monoparentales
21 adultes – 35 enfants

11 nouvelles admissions soit 47 personnes
8 Couples - 2 Familles monoparentale
20 adultes – 27 enfants

Ainsi, Le CHAP Accueil Familles a connu un renouvellement de près de la moitié sa population en 2021.

Ces 15 sorties vers le logement, soit 56 personnes vivant en familles ayant pu accéder à un logement pérenne, venant s'ajouter aux 28 sorties précédentes portent à 145 le nombre de personnes sorties vers le logement de 2016 à 2021.

Ces résultats nous confortent une fois de plus dans l'idée que cette solution d'hébergement se substituant à l'offre hôtelière et l'accompagnement éducatif et social qui y est mis en œuvre auprès des populations fragilisées, s'avère cohérente avec la stratégie du logement d'abord.

L'hébergement dans le diffus, accompagné, répond à un besoin momentané. Il permet de mettre en œuvre une solution d'habitat correspondant à un parcours de vie et hôtelier des familles. Les familles retrouvent espoir, entrent en communication avec des travailleurs sociaux, avec d'autres familles rencontrant des difficultés similaires.

Elles entreprennent une action socio-éducative personnalisée, une resocialisation avec le voisinage, le quartier. Elles stabilisent leur situation administrative, économique et sociale en accédant à la formation linguistique, professionnelle et à l'emploi. Elles gagnent en autonomie.

Finalité et objectifs

Le CHAP Accueil Familles a pour finalité l'accès au

logement pérenne des ménages accueillis.

Il poursuit son engagement auprès des familles hébergées qu'il accueille et maintient ses objectifs initiaux :

- Défendre les droits des personnes par la mise en œuvre d'un accompagnement social global, répondant aux besoins de chacun, dans le respect de tous.
- Veiller au bien-être, à la santé et la sécurité, des parents et des enfants accueillis.
- Favoriser et soutenir l'autonomie des ménages en vue d'une intégration durable dans le futur logement.
- Prioriser l'accès au logement autonome, de droit commun, pour sortir de l'hébergement.
- Soutenir l'orientation vers des solutions d'habitat adapté et durable pour les ménages qui en éprouvent le besoin.

Moyens

Un lieu d'accueil dédié aux rendez-vous administratifs

Le CHAP accueil familles a connu en cette année 2021, le troisième déménagement de ses bureaux depuis sa création. Il a rejoint les locaux de l'association implantés dorénavant 10 rue Didot 75014 PARIS. Cela a permis à l'équipe de se rapprocher des autres services, de partager informations, expériences, de nourrir les échanges et de conforter l'envie et le besoin de continuer à développer les actions transversales entre pôles.

Ces nouveaux locaux associatifs, ont pu également permettre aux familles de mieux appréhender la vie de l'association, le rattachement du CHU-ALTHO à une entité institutionnelle autre que l'équipe sociale du CHU-ALTHO, de croiser et côtoyer d'autres professionnels et publics accompagnés.

Le centre d'hébergement dans le diffus

Le CHU ALTHO propose une « expérience de l'habiter », l'usage et l'entretien des appartements en toute autonomie.

94 places d'hébergement

20 appartements situés dans le difus

**6 villes du département des Hauts de Seine -
Bagneux - Clamart - Chatillon - Courbevoie -
Fontenay aux Roses - Puteaux**

Répartition des places / Implantation géographique

Bagneux	4 places	parc social 14
Courbevoie	4 places	
Puteaux	4 places	
Clamart	16 places	parc privé 6
Chatillon	26 places	
Fontenay aux Roses	40 places	
Total	94 places	20 appartements

→ 13 appartements - T3 / 4 places

→ 7 appartements - T4 / 6 places

- Les durées de séjour des familles présentes au CHAP s'allongeant ces dernières années, ont convaincu l'équipe de réduire le nombre de places en co-hébergements qui s'avéraient dommageables pour bon nombre de familles dont les enfants grandissaient au cœur de l'hébergement.
- En 2020, 30 places étaient proposées en co-hébergement, soit 31,91 % de la totalité des places.
- En 2021, 18 places en co-hébergement ont ainsi été converties en 3 fois 6 places dédiées aux membres d'une même famille, ce qui porte à 19,14 % les places en co-hébergement sur la totalité des places d'hébergement.

Rénovation - réhabilitation

Nous avons, tout au long de cette année, été mobilisés sur l'entretien, le réaménagement et la rénovation de certains appartements par souci constant d'améliorer les conditions d'accueil et

favoriser au mieux le bien être des familles dans leur lieu de vie.

Les nombreux départs ont conditionné la rénovation en leur entier d'appartements occupés depuis la création du CHAP, ou partielle (chambres ou parties collectives).

A cela s'ajoutent des interventions techniques programmées relevant de l'entretien hebdomadaire des espaces de vie et des équipements, mais aussi de la gestion des situation urgentes à traiter en priorité.

Rénovations intégrales	Rénovations partielles
Chatillon 1,2,3,4,5	Clamart 1, 2,3
	Chatillon 6
	Courbevoie
5	5

L'Equipe Sociale

Le CHU-ALTHO est composé d'une équipe pluridisciplinaire permanente comprenant 4 ETP, un poste de coordination et trois postes de travailleurs sociaux : une conseillère en économie sociale et familiale, une éducatrice spécialisée et une assistante sociale.

L'équipe sociale travaille en coordination étroite avec le service logistique pour l'aménagement, la rénovation et l'entretien technique des appartements, l'aide aux déménagements et aux sorties hôtel des familles.

Mouvements au cours de l'année

Le CHAP a eu à déplorer, cette année encore, le départ d'une salariée fin juin.

Durant 6 mois, trois salariées se sont investies pleinement pour assurer le bon fonctionnement du service et poursuivre l'accompagnement mis en œuvre auprès des familles par répartition des références. Ceci afin de ne pas pénaliser les suivis

en raison de cette vacance de poste.

Les familles accueillies au sein du CHAP

Les familles accueillies ont eu, pour beaucoup, un parcours migratoire compliqué. Les raisons de leur venue en France ont des causes multiples et entremêlées : pauvreté, difficultés sociales, circonstances politiques (guerres, conflits ethniques, religieux, violation des droits de l'homme...), trafics d'êtres humains, persécution, problèmes environnementaux, de santé...

Elles ne partent pas seulement pour elles mêmes mais aussi pour leur famille ou leur communauté.

Pour bon nombre d'entre elles, la migration est souvent douloureuse car elle représente un arrachement à leur pays, à leur culture, à leur langue, à leurs proches.

Leur arrivée en France a été très souvent marquée par :

- L'errance, situation de rue, hébergements précaires par des connaissances
- Une précarité financière, l'absence de ressources, des situations administratives bloquées
- Des situations prostitutionnelles et diverses mises en danger.
- Des souffrances psychiques, des traumatismes liés au parcours d'exil, au décès d'un proche, l'abandon des enfants restés au pays...
- Difficultés familiales (humiliations, violences, maltraitance...)
- Des problèmes de santé de tout ordre non pris en charge

Certaines familles ont passé 5, 6, 9 ans de leur vie hébergées via le 115, sans rencontrer de travailleurs sociaux...

33 familles accueillies
14 familles monoparentales – 19 Couples

Parmi les 33 familles présentes sur l'année 2021, Le CHAP comptabilise 21 nationalités différentes d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du nord et centrale.

Nationalités

	Demandeur principal	Total Adultes + Enfants
Hors UE	28	112
France	3	16
UE	2	5
Total	33	133

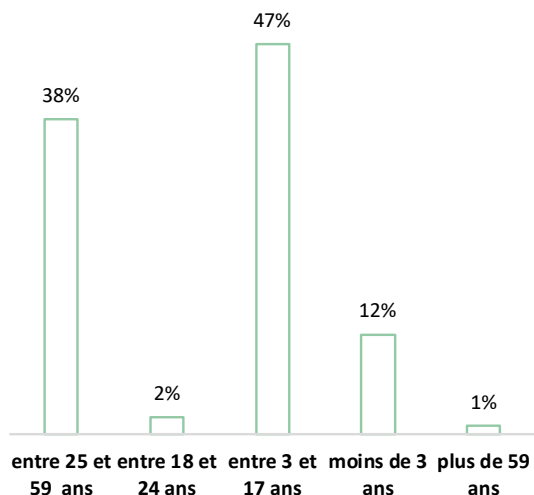
- 84,84% des ménages ont leurs demandeurs principaux hors UE.
- Sur la totalité des personnes accueillies 15,78% sont union européenne.

Typologie des ménages

	Couples avec enfants	Familles monoparentales
1 enfants		7
2 enfants	7	1
3 enfants	9	4
4 enfants	3	2
Total	19	14

- 26,92 % des parents sont des mères isolées avec enfants.
- La majorité des ménages accueillis ont 3 enfants.
- Les familles monoparentales sont majoritairement accompagnées d'un enfant.
- Nous avons eu à déplorer le décès d'un enfant. Nous avons fait le choix de maintenir cette maman isolée au sein de l'hébergement et de lui apporter ainsi tout notre soutien.

Âges des personnes présentes



- 52 Parents
- 81 enfants dont 3 jeunes majeurs.
- 1 naissance

Âges des enfants

- Sur 81 enfants accueillis, la majorité a entre 3 et 6 ans, soit 28 enfants. Ils sont suivis de peu par les 7 -10 ans en nombre de 27.
- La part des pré-ados – adolescents et jeunes adultes est en progression par rapport aux années précédentes soit 17 enfants.

Titre d'identité des adultes

CNI	3
Carte UE	2
RP en attente TS	8
TS 1 an	19
TS moins de 5 ans	6
TS 10 ans	11
Sans titre légal	3
Total	33

- 2021 a été une année particulièrement

compliquée pour les familles en attente de régularisation, notamment pour les mamans demandeuses du renouvellement de leur récépissé ou titre de séjour au titre de parent d'enfants français.

- Beaucoup, ont vu leur situation administrative bloquée durant de long mois pour obtenir le renouvellement de leur récépissé ou titre de séjour. Cette situation a eu pour conséquence la perte de leurs droits, leur emploi, la non possibilité de poursuivre, les démarches entreprises dans le cadre de leur accompagnement social lié à l'accès au logement.
- A cela s'ajoute les problèmes liés à l'orientation par le SIAO de couples avec enfants dont un des parents ne dispose pas de titre légal comme l'autorise le protocole préfectoral de mai 2017, notamment dans le cadre de concubinage.
- Trois situations sont toujours bloquées administrativement depuis leur admission, empêchant toutes démarches d'accès au logement, dont une depuis trois ans.

Durée de séjour des familles

Moins de 6 mois	5
6-12 mois	6
12-18 mois	3
18-24 mois	0
24-30 mois	8
30 mois et plus	11
Total	33

Situation au regard de l'emploi

CDI TPS plein	12
CDI TPS partiel	4
CDD TPS plein	6
CDD insertion	3
intérim	3
Formation	8
Demandeurs d'emploi	15

- 1 personne a arrêté son emploi pour raison de santé
- 7 personnes ont accédé à l'emploi
- 8 personnes ont pu bénéficier de formations linguistiques ou qualifiantes

Ressources des familles

Moins de 1000 euros	4
Entre 1000 et 1500 euros	7
Plus de 1500 euros	22
Total	33

- Parmi les 33 familles présentes, 4 disposent de moins de 1000 euros par mois pour vivre, parmi elles trois familles de 4, 5 et 6 personnes.
- 26 familles bénéficient d'allocations de la part de la CAF.
- 42 parents sur 52 ont pu bénéficier de ressources liées à une activité salariale au cours de l'année.

L'accompagnement social et éducatif

L'équipe sociale du CHAP, a été fortement mobilisée pour sécuriser son intervention tout en développant des nouveaux outils, s'adaptant au contexte de la crise sanitaire et à l'évolution de la situation, dans un souci constant de maintenir une proximité sociale et physique avec les familles.

Elle a renforcé son mode d'intervention, téléphone, courriel, transmission d'informations à l'attention des familles via des applications dédiées, visio-conférences...

Les champs d'intervention ont cette année encore été multiples, impliquant une diversité des réponses à apporter dans un contexte compliqué du fait d'un ralentissement marqué au sein des administrations, la fermeture de certaines institutions et associations partenaires.

Au-delà du soutien psychologique, éducatif, de prévention apporté par l'équipe, l'année 2021, marquée par la crise sanitaire, la non obtention ou le non renouvellement de titre de séjour, la grande fragilité économique et sociale de certaines familles

nouvellement arrivées, a nécessité de veiller à la santé des personnes, aux besoins alimentaires et aux difficultés repérées, notamment en lien avec la scolarité des enfants.

L'accès au logement

Il sous-tend les actions mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement global proposé au sein du CHAP Accueil Familles :

- Accompagner chacun dans l'accès aux droits, l'obtention de ressources, d'un emploi afin de remplir les critères d'attribution d'un logement autonome.
- Aider les familles à stabiliser leur situation économique, à assumer financièrement leur futur logement de manière durable.
- Favoriser l'autonomie des familles dans l'appropriation de leur logement, l'amélioration de leur cadre de vie et leur intégration dans un nouvel environnement.

Situation au regard de l'accès à la formation et à l'emploi

L'accompagnement à l'amélioration de la situation économique des familles est un pan incontournable de l'action menée par l'équipe pour soutenir les familles dans leur projet d'accès au logement.

Le partenariat développé depuis 5 ans sur les territoires des Hauts de Seine, en lien avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion (structure publiques, associatives ou conventionnées) porte ses fruits et permet d'informer, d'orienter et d'accompagner au mieux les parents dans leurs démarches liées à l'emploi en fonctions de leurs besoins : recherche d'emploi, de formation linguistique, qualifiante, professionnelle. La stabilité acquise par le biais de l'hébergement permet également d'envisager l'avenir autrement en changeant d'emploi ou en engageant une reconversion professionnelle.

L'accompagnement mis en œuvre aide à recouvrer de nouveaux droits notamment liés aux prestations familiales, aux indemnités de chômage ou primes d'activité.

De même, le partenariat renforcé pour l'accès aux mode de gardes notamment en matière l'accueil des tous petits en crèches permet de soutenir plus aisément les démarches d'insertion professionnelle des parents et plus encore des mères.

Situation au regard de l'évolution des ressources

Pour les 15 familles sorties vers le logement en 2021

Montant des ressources en euro		Écart
à l'admission	lors de l'accès au logement	
300	2114	605%
1672	1928	15%
897	1821	108%
834	1765	112%
736	1741	137%
1134	2029	79%
807	1802	123%
1153	1606	39%
1037	2995	189%
1153	1989	73%
1153	2343	103%
1669	2255	35%
1180	1223	4%
981	872	-11%
458	1703	272%
15 114 €	28 184,00 €	+86%

- L'ensemble des familles a vu sa situation évoluer favorablement et les ressources augmenter hormis une. Cependant il ne s'agit que rarement d'une progression linéaire, baisse de ressources, perte d'emploi, de droits peuvent rythmer le séjour
- Les écarts entre les revenus à l'admission et à la sortie pour une famille peuvent passer du simple au double et atteindre une variation

de 605%. En moyenne, les ressources des 15 familles sorties vers le logement ont augmenté de 125 euros.

- Deux familles sont sorties vers le logement en tant que bénéficiaires uniquement de prestations familiales. Elles ont pu accéder à l'emploi au sortir de l'hébergement.

Type de ressources

	Situation à l'admission	Situation lors de l'accès au logement
Salaire	6	12
CAF	10	14
ARE	0	2
ASS	1	1
Pension alimentaire	1	2

Situation au regard de l'accompagnement social lié au logement

Demandes de Logement Social - DLS

Sur 33 familles présentes, 26 bénéficient d'une DLS

Ancienneté de la DLS	
- de 1 an	5
+ de 2 ans	7
+ de 3 ans	6
+ de 4 ans	3
+ de 5 ans dont une de plus de 10 ans	5
Total	26

- 21 familles bénéficient d'un appui logement auprès de la commission SIAO et par la même une reconnaissance SYPLO.
- Parmi elles, 1 famille a préalablement été orientée Solibail.

Droit au Logement Opposable - DALO

- 17 familles sont reconnues prioritaires DALO, dont 11 qui ont obtenu un logement dans le parc locatif social et sont sorties en 2021.
- 8 familles voient la reconnaissance du caractère prioritaire de leur situation entérinée par le Tribunal Administratif
- Sur 4 familles ayant effectué un recours indemnitaire DALO, 1 personne est indemnisée en 2021.

Propositions Logement

- Nous comptabilisons au total 33 propositions de logements obtenues pour les 15 familles sortantes en 2021.
- La majorité des refus s'est exercée en CAL, au motif de « rang deux ».
- 2 familles ont dû attendre 5 propositions pour qu'un logement leur soit attribué.
- Parmi les 15 familles ayant bénéficié d'une attribution logement, 3 d'entre elles avaient engagé un recours en contentieux DALO. 1 a bénéficié d'une indemnité.

Sorties Logement

15 accès au logement

14 sorties vers le logement ordinaire - parc locatif social



8 familles monoparentales

1 mère isolée + **1** enfants X 4
1 mère isolée + **3** enfants X 3
1 mère isolée + **4** enfants X 1



6 couples avec enfants

Couple + **2** enfants X 2
Couple + **3** enfants X 4

1 sortie vers le logement privé

1 famille monoparentale
1 mère isolée avec 2 enfants

En 2021, 58 personnes ont quitté l'hébergement pour accéder à un logement pérenne.

2 sorties autres

- 1 départ volontaire de l'hébergement - 1 adulte
- 1 décès - 1 enfant
- Sur les 15 familles sortantes en 2021, toutes sont hébergées dans leur majorité depuis plus de 2 ans.

Accompagnement après la sortie logement

L'équipe sociale poursuit son engagement auprès des familles ayant accédé à un logement 4 à 6 mois en moyenne après leur sortie de l'hébergement (soutien aux démarches administratives, emménagement, aménagement, réassurance...). Elle porte cet accompagnement seule, le temps nécessaire, ou en attente du relais des mesures ASLL ou AVDL qui ont été sollicitées. Nous déplorons cependant que bien souvent ces mesures tardent à être mises en œuvre ou à aboutir positivement.

L'accès au logement s'accompagne également d'une période difficile pour certaines familles, notamment celles qui changent de département. Le traitement anormalement long de leur situation administrative par les institutions, la non effectivité du transfert de leur dossier CAF, ont pour conséquence le retard des aides liées au FSL, des APL, des allocations familiales ou autres prestations. D'autres doivent faire face à la non obtention du renouvellement de leur récépissé ou des délais qui s'éternisent lors du renouvellement de leur titre de séjour. Certaines subissent dès lors, perte de ressources, perte de droits, perte d'emploi au moment même de leur intégration dans leur logement.

Réseau et partenariat

L'équipe continue de développer et de renforcer son réseau partenarial nécessaire et adapté à la prise en charge individuelle de chaque famille accompagnée sur les 6 villes où est implanté le CHU-ALTHO, mais également sur Paris plus largement, en Ile de France en fonction des besoins repérés.

Services sociaux départementaux et de proximité
EDAS, ASE, CCAS, CAF

Autres acteurs de proximité

Administrations, services Municipaux, Maisons des droits, écoles, collèges, crèches...

Réseau emploi formation

Pôle emploi, Maisons de l'emploi, Missions locales, association FARAIDE, ASEC, ACIFE, Initiative Emploi, LINKEDOUT, Food de rue...

Services de santé

Médecins généralistes et spécialistes, Hôpitaux, centres de santé municipaux, PMI, CAMSP, MDPH

Réseau associatif et privé

Centres sociaux-culturels, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur, FAP, Emmaüs Connect

Les Petits Chaperons Rouges, Coup d'Pouce, Banque Alimentaire, la Gafib, la Croix Rouge, Crésus, GISTI, Adage18, NVN

Logement

DRIHL, Siao92, Action Logement, AFILL, FSL, bailleurs sociaux, gardiens d'immeubles, Agences, Propriétaires privés

Financement

Pour remplir sa mission, le CHU-ALTHO CHAP Accueil Familles perçoit une dotation annuelle de la part de l'UD DRIHL 92.

Soutien structure hébergement

Bailleur 1001Vies habitat, Antin-résidence, ICF.

Constats et perspectives

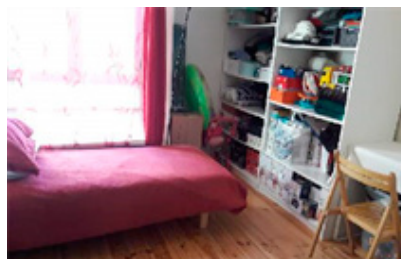
L'année 2021 a été marquée par la gestion de la crise sanitaire. Elle a nécessité d'ajuster les pratiques et le fonctionnement du centre d'hébergement et n'a

pas permis de reprendre comme nous le souhaitions les ateliers et projets collectifs qui venaient rythmer la vie du centre et offraient l'occasion aux familles de se rencontrer, d'échanger, partager... Nous avons été contraints pour la deuxième année consécutive d'annuler la fête de fin d'année dédiée aux enfants. La 4ème vague a fortement impacté cette année les familles en comparaison à l'année passée. C'est principalement par le biais des écoles et de fait, par des enfants, que les contaminations se sont propagées au sein des familles.

Toutefois, nous n'avons eu à déplorer aucun incident grave lié au COVID, qui puisse venir entacher la poursuite de l'action menée auprès des familles : prévention, sécurité, information, communication, maintien du lien, proximité, réactivité, poursuite des démarches, ont été les axes forts de notre accompagnement.

Nous avons eu à déplorer l'arrivée de nouvelles familles, très fragiles et non adaptées à l'hébergement en diffus et tout ce qu'il implique notamment dans le savoir habiter (dégradations volontaires dans et à l'extérieur des appartements, problème avec le voisinage, non-respect des règles de vie et de fonctionnement, violence...). Ces situations monopolisent, freinent l'avancée d'autres dossiers, ou situations tout autant préoccupantes entraînant de surcroît, le mécontentement des bailleurs, des voisins et parfois même leur mise en danger. Nous souhaiterions que soit rendu possible la réorientation vers des solutions d'hébergement mieux adaptées ou un retour à l'hôtel pour éviter que ce genre de situations perdurent dans le temps et ne trouvent pas de sens à notre accompagnement. Nous regrettons que les familles aient à subir un parcours obligé, laborieux, s'éternisant dans le temps pour accéder à un logement dans le parc locatif social de droit commun, un droit proclamé partout mais qui n'a de sens et de cohérence que si les logements sont en nombre suffisant, accessibles financièrement, pour répondre aux demandes et besoins prégnants de toute une population grossissante qui en est écartée.

Toutefois nous tirons un bilan plus que positif de cette année 2021 en terme de sorties vers le



logement, de personnes adultes et jeunes adultes ayant pu accéder à l'emploi ou à une formation, de parents ayant pu bénéficier relativement vite d'un mode de garde pour leurs tous petits permettant une avancée significative de leur projet d'insertion professionnelle.

Notre connaissance du territoire et la reconnaissance acquise depuis cinq ans auprès des partenaires Seine est un atout majeur qui nous permet d'activer plus aisément le réseau partenarial, d'agir de manière plus ciblée, en réactivité notamment face à des problématiques relevant d'un caractère urgent.

Les départs nombreux nous ont fortement mobilisés sur l'aspect technique, rénovation, aménagement des appartements et amélioration des conditions de vie.

Nous veillerons en 2022 à poursuivre nos engagements afin de maintenir nos exigences en terme de qualité d'accueil et demeurons déterminés à mettre tout en œuvre pour continuer à défendre les droits des familles anciennes et nouvellement arrivées pour soutenir leur accès à un logement.

Étude nationale des coûts du dispositif AHI

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	30 867
Nombre de place installées	94
Nombre de personnes hébergées	133
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	20
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	58
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	3
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	51
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	1
Adultes avec enfants	51
Adultes sans enfant	4
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	33
Nombre de séjour (sorties ménages) dans l'année	17
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	1
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	16
Cumul des durées de séjours	17 417
Cumul des durées de séjours des PERSONNES sorties (jours)	58 870
Nombre de personnes présentes au '2021-12-31'	75
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2021-12-31' (jours)	34 466
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	15
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	0

Indicateurs 2021

Nombres de personnes présentes au 31/12/2021	75
Nombres de personnes présentes au 31/12/2021 disposant d'une DLS	65
Dont DLS inférieur à 12 mois	18
Dont DLS comprise entre 12 et 18 mois	3
Dont DLS comprise entre 18 et 24 mois	6
Dont DLS comprise entre 24 et 36 mois	14
Dont DLS comprise entre 36 mois et 48 mois	19
Dont DLS supérieure à 48 mois	5
Nombres de personnes présentes au 31/12/2021 disposant d'une DLS (hors personnes à droits incomplets)	61
Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois ayant déposé une demande de logement social (hors personnes à droits incomplet)	24
Nombre de personnes sorties entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 dont la DLS est inférieure à 12 mois	0
Nombre de personnes sorties entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 dont la DLS est comprise entre 12 mois et 18 mois	5
Nombre de personnes sorties entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 dont la DLS est comprise entre 18 et 24 mois	0
Nombre de personnes sorties entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 dont la DLS est comprise entre 24 mois et 36 mois	10
Nombre de personnes à droits incomplets au 31/12/2021	5
Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 dont la durée de séjour est inférieure à 18 mois disposante d'une évaluation sociale active auprès du SIAO	9
Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 dont la durée de séjour est inférieure à 18 mois ayant déposé une demande de logement sociale (hors personnes à droits incomplets)	33
Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois	24
Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 à droits incomplets dont la durée des séjour est supérieure à 18 mois	1
Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois et disposant d'une évaluation active auprès du SIAO	24
Nombre de candidatures SIAO refusées par la structure en 2021	0
Nombre de ménages ayant refusé une proposition d'admission en 2021	2

résorption des bidonvilles

Mesnil

Romcivic



L'année 2021 a permis de dresser un bilan plus complet du volet hébergement de stabilisation du dispositif Mesnil. Année charnière, 2021 arrive après une année 2020 passée entre ouverture de centre et début de crise sanitaire et sociale, en prévision d'une année 2022 de bilan de cinq années d'accompagnement socio-professionnel et de montée en charge.

Contexte

Le Mesnil est un dispositif régional passerelle d'insertion par l'emploi et le logement pour des familles vivant en bidonville en Île-de-France, « Roms » ou désignées comme telles. Pensé pour accompagner 60 ménages en file active, 30 en hébergement collectif de stabilisation à Stains, 30 en logement ou en bidonville, squat, hôtel social ou autre type d'habitat de transition, en Île-de-France.

Fruit du travail effectué par la mission scolarisation de l'association à Stains à partir de début 2016, le Mesnil s'inscrit dans de multiples orientations : le plan régional de résorption des campements illicites et des bidonvilles 2019-2022 en Île-de-France ainsi que l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles, dans les prolongements de la stratégie régionale de 2016 d'une part et de la circulaire interministérielle de 2012 d'autre part. Il est soutenu par la Préfecture de la région d'Île-de-France et la ville de Stains.

Objectifs

Innovant, le dispositif se veut régional dans ses orientations par d'autres opérateurs de la résorption des bidonvilles, met en place un accompagnement socio-professionnel global, individualisé et adapté à la temporalité de familles volontaires, et s'implante localement en s'ouvrant sur le territoire.

Le Mesnil a pour objectifs d'accompagner vers l'autonomie de manière pérenne les familles, dans le logement et l'emploi, mais aussi dans l'ensemble des démarches permettant de réaliser leurs projets de vie et leur insertion. Cet accompagnement « du bidonville au logement » peut passer par une période de stabilisation en hébergement, où sont

priorisés l'« aller-vers » et le « faire-avec ».

- Hébergement de stabilisation en collectif ;
- Accès aux droits administratifs (identité, domiciliation, banque, impôts...) ;
- Scolarisation, parentalité ;
- Accès aux soins et à la santé (AME, PASS...) ;
- Accompagnement vers un projet professionnel, l'emploi (SIAE...) et la formation (apprentissage du français à visée professionnalisante...) ;
- Accès aux droits complémentaires (CSS, Caf...) ;
- Accompagnement vers et dans le logement (SIAO, DLS, DALO, IML, Action Logement... « Savoir-habiter », vie quotidienne...) ;
- Apprentissage du français ;
- Animations, activités collectives, accès aux loisirs et à la culture ;
- Citoyenneté, participation et pouvoir d'agir ;

Moyens humains

- 3 ETP intervenantes sociales
- 4,5 ETP agents d'accueil et logistique
- 2 ETP conseillers en insertion professionnelle
- 0,85 ETP animatrice socio-éducative



- 1 ETP coordinatrice de l'accompagnement social
- 1 ETP chef de projet
- 1 ETP responsable logistique
- Auxquels s'ajoute une quote-part des fonctions supports de l'association
- 1 Stagiaire technicienne de l'intervention sociale et familiale
- Des bénévoles (appui aux actualisations à Pôle emploi ; appui au soutien scolaire)
- Intervention d'un psychologue deux fois par mois

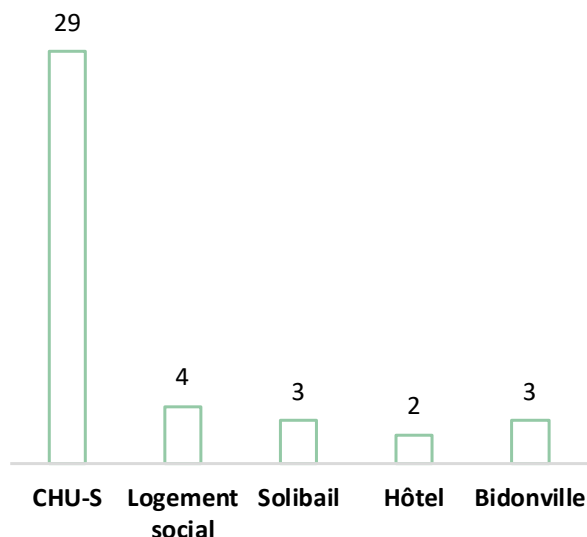
Actions et bilan

Vision globale de l'accompagnement depuis 2017 :

- Ménages accompagnés : 68
- Ménages avec attribution logement social : 20
- Ménages avec conventionnement Solibail : 5 (sur 10 orientés)
- Ménages dont l'accompagnement a été arrêté car autonomes : 20

Type d'habitat des 41 ménages accompagnés au 31/12

149 personnes : 90 majeurs, 59 mineurs



Compositions familiales des 53 ménages

Personne seule	1
Couple	11
Parent + 1	3
Parent + 2	1
Couple + 1	9
Couple + 2	10
Couple + 3	4
Couple + 4	4
Couple + 5	1
Couple + 12	1
Composition multigénérationnelle	8

- Résidents CHU-S Mesnil : 105 ; 65 majeurs, 40 mineurs ; 5 femmes enceintes
- 10 arrêts de contrat (9 autonomes + 1 autre projet)
- 12 nouveaux ménages accompagnés (10 évalués par Adoma en 2017 + 2 décohabitations)
- 53 ménages accompagnés en 2021

L'année 2021 a vu la mise en place durable du centre d'hébergement du dispositif Mesnil, avec la pérennisation d'un accompagnement adapté, entre démarches administratives, approche socio-éducative et travail sur la vie quotidienne au sein des habitations. Dans le même temps, les attributions de logement social et la sortie progressive de ménages accompagnés depuis plusieurs années se sont réalisées en parallèle de l'entrée de nouvelles familles au sein du dispositif, orientées à partir de 2017. Cette année a été également marquée par le troisième confinement depuis le début de la crise sanitaire, de début avril à début mai. Pendant un mois, l'équipe et les personnes accompagnées ont à nouveau dû s'adapter, après l'expérience des deux précédents confinements de 2020. Cela a impacté la scolarité des enfants et les activités collectives du centre d'hébergement. Deux résidents sont par ailleurs décédés durant cette séquence, dont un suite au Covid.

La file active de 60 ménages accompagnés en hébergement et en logement n'a pas encore été atteinte. En cause, plusieurs facteurs liés notamment à la crise sanitaire qui est venue impacter les projets de vie de certains ménages, a retardé l'orientation dans le dispositif ou l'entrée en hébergement pour d'autres, alors que nous faisons face à un important turn over et des difficultés de recrutement, aboutissant à une équipe stabilisée seulement depuis septembre.

Cette année permet de dresser un bilan plus exhaustif que l'année précédente, qui cumulait seulement six mois d'hébergement pour les familles accompagnées. Plusieurs points sont à mettre en évidence :

L'accompagnement en hébergement des personnes accompagnées est étroitement lié à leur parcours de vie en grande précarité et à leur capacité à se projeter : entre perception d'une mise à l'abri pour des familles ayant connu de multiples expulsions et projet réfléchi d'insertion pour d'autres stabilisées en précarité, l'hébergement a déjà permis aux ménages de changer leur vie, avant même de penser à une sortie en logement ; il convient de penser le fait de se projeter dans un accès et une ouverture de ses droits comme une avancée déjà majeure pour elles, chaque famille améliorant sa vie et son parcours dans l'autonomie, mais aussi les services de base mis à disposition (eau, électricité, laverie...). Une différence d'approche a été notée entre les ménages ayant vécu à Stains, stabilisés en précarité, et les autres, orientés et ayant un parcours de vie en plus grande précarité (expulsions, cumul de problématiques...) ; les premiers se projetaient depuis longtemps dans l'hébergement proposé, les autres priorisant l'urgence d'une forme de mise à l'abri, sans se projeter dans l'engagement de l'accompagnement.

Le Mesnil est un dispositif particulier, à la croisée d'un accompagnement en précarité (bidonville, squat, hôtel social) - sans intervenir sur les lieux de vie -, en hébergement, et vers et dans le logement. Ces différents cadres d'intervention, pour un public qui cumule des problématiques, amènent à penser les objectifs et moyens dans leur globalité, tout en assurant suivi qui se veut de qualité et adapté aux

besoins des personnes.

Le parcours des ménages précédant l'accompagnement est un élément central dans les orientations vers le dispositif. En effet, les attentes dans les engagements ne seront pas les mêmes. Une des spécificités du Mesnil est que son volet hébergement n'en fait pas un centre classique. La seule notion de mise à l'abri est déjà un important changement dans leur vie, comme une grande étape dans leur accès aux droits. L'entrée en hébergement doit être pensée tout comme la réussite d'une entrée en logement, notamment au regard de l'attrait pour le logement d'abord et des expériences d'entrée en logement directement du bidonville que l'équipe a connu en 2019 et 2020.

La spécificité du dispositif fait que l'ensemble de l'accompagnement socio-éducatif et administratif se situe dans une étape de pré-insertion (barrière de la langue, compréhensions des codes socio-professionnels et des institutions...). Ce travail de fond vers des prérequis implique dès lors d'adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques des ménages, au regard de leur éloignement dans l'accès au logement et à l'autonomie. Notre implication se place en amont, à la différence d'autres dispositifs où les familles sont avancées, alors que dans le même temps il nécessite un travail d'autonomisation poussé. De fait, il convient d'adapter les objectifs et les moyens, tout comme les indicateurs attendus. Les attentes de notre dispositif doivent être pensées en fonction de plusieurs cadres liés à l'accompagnement global d'un dispositif passerelle d'insertion : logement, hébergement, bidonville. Pour autant, proportionnellement à d'autres structures intervenant avec ce public et avec ce cadre d'intervention, les résultats sont importants.

Un autre bilan permet de dresser un point commun entre les ménages accompagnés depuis 2017 et encore présents : le manque d'accès à des ressources stabilisées grâce à des contrats de travail pérennes, ou alors quand la proposition de logement social arrive au moment de faibles revenus (conjonction des deux compliquée). Cela peut aussi être dû au fonctionnement particulier du ménage, à des choix de recomposition familiale, ce qui renvoie aux difficultés de projection et aux projets de

vie évolutifs. Pour d'autres, ce sont des blocages administratifs (divorce, etc.) qui ont repoussé l'attribution d'un logement social. Pour d'autres encore, c'est l'appréhension de l'intermédiation locative (Solibail), comme précarité supplémentaire avant une attribution définitive de logement social, les difficultés de transfert d'école des enfants, etc., qui est un des facteurs.

Le volet « savoir-habiter », d'accompagnement en hébergement, renforcé à partir de septembre par l'arrivée d'une stagiaire technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) sur le volet vie quotidienne, peut être une difficulté pour certains ménages. Pour ceux éloignés de l'insertion, l'accompagnement vers une temporalité quotidienne normale (sommeil, repas, école/emploi...) et un usage normal de l'habitation (appropriation, espaces privés...) doit être repensé.

Au fur et à mesure de l'accompagnement, l'équipe note un développement de l'autonomie des personnes accompagnées dans leurs démarches administratives (actualisation à Pôle emploi, déclaration trimestrielle Caf, mise à jour Complémentaire santé solidaire et demande de logement social...)

Orientations : entre stabilisation et mise à l'abri

Les orientations vers le dispositif Mesnil se font en dehors du fonctionnement du service intégré



d'accueil et d'orientation (SIAO), bien que le dispositif puisse faire des orientations vers d'autres structures via le SIAO. Elles sont réalisées sur la base de préconisations de familles évaluées par un opérateur d'État de la résorption des bidonvilles chargé des évaluations/diagnostics sociaux. Depuis 2017 se sont succédés Adoma (AIOS), Acina (MIA) et, depuis septembre, Coallia.

Sur les 104 ménages rencontrés par Adoma courant 2017, seulement un ménage est encore en attente d'accompagnement, une soixantaine ayant déjà été accompagnée, et une trentaine étant injoignable ou qui n'intégrera pas le Mesnil (cadre non-adapté, autres projets de vie, problèmes rencontrés...).

Un bilan des orientations nous amène à évaluer les situations des différentes familles.

La très grande majorité des familles orientées depuis 2017 a réussi à avancer dans leur parcours d'insertion et à se stabiliser en logement, à partir des attributions dans le parc social et des conventionnements Solibail, puis en hébergement collectif à la suite de l'ouverture du centre courant 2020.

Pour les ménages orientés par Acina, celles-ci ont davantage été pensées comme des mises à l'abri pour des ménages en urgence sociale, avec un manque de projection dans l'insertion, que comme des orientations pérennes avec un projet de stabilisation, établi. La nuance est complexe, entre la capacité à se projeter pour des ménages n'ayant aucun droit ouvert ou presque, et d'autres avancées dans leur projection d'insertion. Cette notion de mise à l'abri est plus perceptible pour les personnes elles-mêmes que pour les orientateurs. Pour Alteralia, une orientation « par défaut » amène à un manque d'implication et de projection de la famille en question, comme si cela avait été faite contre elle.

Les orientations à venir devront être réfléchies en fonction des problématiques, de la composition familiale et des souhaits d'insertion du ménage. Ce travail, déjà entamé l'année passée, amène à affiner les typologies d'orientations vers le Mesnil, conjointement avec les opérateurs. Ni bonnes, ni

mauvaises, les orientations ne sont parfois pas adaptées aux temporalités des ménages et à leur composition.

Logement

3 passages en CAL au 31/12

Orientations : centre mère-enfant

	En 2021	Au 31/12
Attributions de logement social	5	5
Propositions de logement social en cours	3	3
Solibail	3	3
Orientation ALTHO	1	1
Demandes de logement social	13	39
Demandes SIAO	15	17
Personnes reconnues prioritaires DALO	8 + 17 en cours	72 + 17 en cours
Personnes reconnues prioritaires DAHO	0	60
Orientations Solibail	3	3

Accompagnement professionnel : emploi, formation, banque

Depuis le lancement du Mesnil, les volets emploi-formation-banque sont assurés par une équipe de conseillers en insertion professionnelle. Notre expérience au sein de l'association, via le chantier d'insertion notamment, a montré qu'un suivi spécifique sur ces thématiques est primordial pour la stabilisation des ressources d'au moins un adulte par ménage, en vue d'une proposition de logement social.

Au cours de l'année 2021, les partenariats développés les années précédentes ont été consolidés. Un des points forts du volet professionnel a été le

développement par le Mesnil du partenariat avec le Parcours d'entrée dans l'emploi (PEE). Copiloté par l'association SFMAD à Stains, c'est un dispositif régional d'insertion professionnelle assurant une formation linguistique et ayant pour objectif de travailler le projet professionnel des bénéficiaires, en développant leurs compétences de base, avec une période de stage, pour aboutir à des prérequis et accéder à l'emploi ou à l'alternance. Les périodes de stage, notamment pour les bénéficiaires ayant effectué une deuxième session, ont permis un accès à l'emploi pour trois personnes. Cela a également permis un accès bancaire important. La réussite à ces formations a servi de modèle à celles et ceux qui ont voulu s'engager dans ce type de parcours professionnel, pour développer leur autonomie. Un travail avec le dispositif Sibel, à destination de personnes ayant vécu en bidonville, dans le prolongement de la préparation opérationnelle à l'emploi - collective (POEC) spécifique en place de 2017 à 2019, a permis l'orientation de deux personnes sur une formation similaire.

Un volet important du travail professionnel a été l'inclusion bancaire, dans l'objectif de sortir du service Nickel pour aboutir à des comptes courants plus pérennes et de proximité, plus compréhensibles.

Des temps collectifs liés à l'emploi ont été mis en place : permanences d'actualisation à Pôle emploi, ateliers Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP) et compréhension du Parcours d'entrée dans l'emploi (PEE)...

Les personnes accompagnées en emploi travaillent dans des secteurs variés : BTP, nettoyage, logistique, coiffure, couture, réparation vélo...

		2021		Au 31 décembre	
Adultes accompagnés	Femmes	113	55	88	43
	Hommes		58		45
Inscription Pôle emploi		72 + 2 en cours		51 + 2 en cours	
Personnes salariées	CDI	43	12	25	8
	CDD		22		11
	CDDI		8		5
	ETTI		1		1
Personnes en Service Civique (volontariat)		4		0	
Auto-entrepreneur		2		2	
Personnes en activité de vente de biens de récupération au Carré des biffins (Aurore)		5		2	
Droits ouverts à l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE)		7		3	
Personnes inscrites à la Mission locale (16-25 ans)		18		11	
Personnes en formation linguistique indemnisée	PEE	34	25	28	22
	Sibel		2		1
	En emploi		6 + 1		5
Banque	Comptes bancaires classiques	123	35	104	29
	Livret A		51		42
	Nickel		37		33
RSA		15		13	
Activités informelles		18		16	

Scolarité

Sans l'accompagnement à la scolarité, le Mesnil n'existerait pas. À partir du début de l'année 2016, l'intervention du programme scolarisation de l'association a permis un premier contact avec les futurs ménages dans leur accès aux droits.

Les difficultés rencontrées dans le décrochage scolaire, notamment pour les adolescents, ou l'appréhension scolaire des parents pour les enfants en maternelle, sont plus visibles depuis que les ménages sont hébergés. De plus, les attentes des équipes éducatives des établissements scolaires sont plus importantes qu'avant l'entrée en hébergement, quand les familles vivaient encore en bidonville.

Comme chaque année, l'équipe a participé à des rencontres régulières avec les équipes éducatives lors des réunions pluridisciplinaires, avec les directions d'écoles, les enseignants UPE2A, l'inspection académique...

	En 2021	Au 31/12
Mineurs accompagnés	76	59
Enfants scolarisés	60	46
Maternelle (primaire)	13	8
Élémentaire (primaire)	26	20
Collège (secondaire)	15	13
Lycée (secondaire)	2	2
ULIS	2	2
Centre de rééducation motrice pour tout-petits	1	0
Formation professionnelle	2	1

Domiciliation

Adultes domiciliés	2021
Mesnil	87
Autre (CCAS, logement social, Solibail)	33

Santé et accès aux soins

Personnes avec une couverture maladie en 2021	
Assurance maladie (droits de base)	150 + 7 en cours
Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C/ACS)	127 + 14 en cours
Aide médicale d'État (AME)	9
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	13

Allocations familiales, impôts et aides financières

	En 2021
Ménages avec droits ouverts	35
Ménages dont la demande est en cours	8
Ménages dont le dossier est bloqué	6
Ménage bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	4
Ménage bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	4
Impôts – Déclarations effectuées	59
Aide financière conseil départemental 93 – Demandes effectués	1

Animation, activités collectives et accompagnement complémentaire

Les activités collectives, en tant qu'accompagnement complémentaire, se sont pérennisées au cours de l'année 2021, malgré l'impact de la crise sanitaire :

- Réunions mieux-habiter (thématiques liées à l'accompagnement et à la vie quotidienne en hébergement : électricité, vaccination, nuisibles, scolarité, démarches administratives, propreté...)
- Café des parents : temps d'échange autour de la parentalité avec les résidents ayant des enfants (violence, aide sociale à l'enfance, scolarité, protection maternelle et infantile...)
- Fêtes : Épiphanie, Mărțișor (fête traditionnelle roumaine de début du printemps), portes ouvertes (jeux, magicien...), distribution de cadeaux à Noël...
- Santé : ateliers de prévention en nutrition et bucco-dentaires avec le centre municipal de santé (CMS) intervention de l'association Bus social dentaire, dépistage Covid-19 et sensibilisation/opération de vaccination...
- Activités à l'extérieur, avec l'appui des volontaires en Service civique de Romcivic jusqu'à juin : parc de La Courneuve, sport (football – Espérance sportive de Stains (ESS), séances de boxe avec Yag Bari - La Voix des Roms), piscine, gymnase, structures de la ville, Paris (Montmartre)...
- Activités en interne : ateliers créatifs (peinture, dessin avec le programme Toute la France dessine/projet BD...), pédagogique (petits), salle d'activités ouverte aux résidents
- Spectacle avec Clowns Sans Frontières (CSF) France et l'appui de Romcivic
- Cultures du Cœur - projet Respiration
- Soutien scolaire, avec l'appui de bénévoles du Contrat local étudiant (CLE) de Stains à partir de décembre
- Ateliers d'écriture avec le Labo des histoires
- Ateliers de lecture avec Sur le Chemin du Livre
- Droits et autonomisation des femmes : groupes de paroles avec appui du psychologue intervenant au Mesnil, goûter 8 mars, planification familiale et prévention sexuelle (CRIPS), séance de projection...
- Permanence d'accès au numérique, orientation

vers Emmaüs Connect

- Projet avec les jeunes accompagnés, « Stars de Stains », avec l'appui d'un bénévole
- Jardinage : hôtel à insectes (avec l'appui de l'association Les Petits Débrouillards), développement et entretien du portager
- Inscription centre de loisirs, conservatoire, médiathèque (projet Les copains d'abord, lectures contes et création d'une chanson), base de loisirs...
- Scouts et guides de France : pérennisation des séjours adaptés pour enfants en précarité mis en place à partir de 2017 avec l'association
- Nettoyage : planning collectif entre les résidents, séances pédagogiques collectives avec les enfants, sensibilisation au tri sélectif...
- Événements de la ville : forum des associations, forum bénévolat

Vie du service, temps forts et événements marquants

Formations : repérer/orienter les femmes victimes de violences conjugales – Solidarité Femmes Île-de-France ; présentation/appropriation système d'information – SIAO ; histoire et parcours migratoire des Roms de Roumanie – Rues et Cités ; DALO – interne EDC service AVDL ; inclusion numérique – Les Bons Clics ; antitsiganisme – La Voix des Roms Continuation du travail en commun avec les autres services, notamment ceux d'hébergement de l'association ; travail d'harmonisation des pratiques et outils liées à l'hébergement, avec l'arrivée du chargé de mission logement d'abord ; participation au collectif d'associations intervenant en bidonville en Seine-Saint-Denis.

- Mars : Comité de pilotage ; visite de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis
- Juillet : Comité de pilotage ; échange avec Sandrine Mörch, députée de Haute-Garonne, au sujet de la scolarisation des enfants vivant en bidonville
- Août : Recrutement d'une nouvelle intervenante sociale
- Septembre : Troisième participation au forum des associations de Stains
- Octobre : Journée portes ouvertes ;



- Novembre : Journée des salariés ; collecte nationale des banques alimentaires

Médiatisation du dispositif à plusieurs reprises : « Laisse entrer la nature » sur France Télévisions réalisé avec France Bois Forêt, revue architecture AMC, journal municipal Stains Actu, signature tribune FUCT (Femmes Unies Citoyennes du Territoire) à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes...

Perspectives

- Poursuite de la montée en charge et augmentation de la file active : 20 orientations de plus
- Poursuite du travail d'harmonisation des outils et des pratiques en hébergement
- Réflexion sur d'autres formes d'orientations en hébergement ou en logement quand le dispositif n'est pas adapté au ménage, ou que le logement autonome préconisé n'est pas adapté au ménage
- Travail d'orientation en région, dans zones

moins en tension locative ou avec bassin d'emploi plus important

- Recrutement d'un volontaire en Service civique

Partenariats, gouvernance et soutiens financiers

Partenariats et prises de contact

Logement : service Solibail d'Interlogement 93 ; service des solidarités (centre communal d'action sociale) de la Ville de Stains ; Circonscription de service social départemental de la Seine-Saint-Denis

Emploi : Pôle Emploi ; Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Plaine Commune ; Maison de l'Emploi ; Initiatives Solidaires ; Régie de quartier de Stains ; Régie de quartier de Saint-Denis ; Taf et Maffé ; Office relais repas chauds ; Une Chance Avec Drancy (UCAD) ; Jardins du Coeur (ACI Les Restaurants du Coeur) ; Halage ; La Main fine ; Lemonaid ; Pro Emploi ; SFMAD ; Moulinot ; Novaedia / Ferme des Possibles ; RATP service développement économique et social territoire Seine-Saint-Denis ; Maison de

l'emploi ; Cap Emploi ; Apij Bat

Santé : Centres de Protection maternelle et infantile (PMI) et Centre municipal de santé (CMS) de la ville de Stains ; service partenariats de la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis

Scolarité : Services Éducation et Jeunesse ; Espace Angela Davis ; Inspection académique ; directeurs d'établissements scolaires ; enseignants UPE2A

Culture : Cultures du Cœur, Les Petits Débrouillards,

Autre : Amicale Bordes N'Co / Cité des femmes engagées (dons alimentaires), Banque solidaire de l'équipement (Emmaüs Défi) de Seine-Saint-Denis (aménagement mobilier en logement social) ; La

Maison des femmes (Saint-Denis) (violences sexistes et sexuelles) ; Scouts et Guides de France ; Emmaüs Connect ; Antanak ; Mamama ; association Declerq (chats errants)

Acteurs de la résorption des bidonvilles : Acina, Askola (ex-Aset 93), Médecins du Monde, Secours Catholique, Hors La Rue, Alteralia

Gouvernance et financements

Le suivi du projet est assuré par des comités de pilotage. Deux ont eu lieu en 2021, en mars et juillet.

Étude nationale des coûts du dispositif AHI

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	36 953
Nombre de place installées	
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	7
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	40
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	13
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	61
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	5
Adultes avec enfants	45
Adultes sans enfant	28
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	34
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	1
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	22
Cumul des durées de séjours	9027
Nombre de personnes présentes au '2021-12-31'	99
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2021-12-31' (jours)	48 385
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	6
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	11

résorption des bidonvilles

Mesnil

Romcivic



Depuis novembre 2013, le projet Romcivic permet à des jeunes vivant ou ayant vécu en squat ou en bidonville de réaliser un volontariat de Service Civique. Chaque année, une vingtaine de jeunes s'engage pendant dix mois, pour lutter contre l'exclusion, la leur et celle des autres.

Dans le cadre de leur mission d'intérêt général, les volontaires viennent en soutien aux associations et collectifs intervenant sur les terrains afin de favoriser l'accès au droit commun des personnes vivant en bidonvilles. Ils animent également des temps d'activités ludo-éducatives auprès des enfants et participent à des actions de plaidoyer et sensibilisation sur les conditions de vie en bidonvilles.

Un accompagnement social et un suivi socio-éducatif, proposés en parallèle des missions d'intérêt général, permettent aux jeunes d'accéder à leurs droits et de s'inscrire dans un parcours.

Contexte

Le rapport de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) de juillet 2018 recense plus de 5 357 personnes vivant en squat et bidonville réparties sur 93 sites sur le territoire francilien. Les conditions de vie sont très précaires : accès difficile à l'école pour les enfants d'âge scolaire, difficulté d'accès à l'emploi, lieux de vie insalubres dépourvus d'installations sanitaires, état de santé préoccupant, insécurité permanente provoquée par les expulsions répétées, etc., et rendent ces personnes très vulnérables, en particulier les jeunes. Face à ce constat, depuis novembre 2013 dans le cadre du projet Romcivic, les Enfants du Canal accueillent en volontariat de service civique des jeunes issus des bidonvilles ou squats, afin de rendre possibles leur accès aux droits et leur inscription dans un parcours.

Valeurs et principes

Principes d'action

Le projet porte les valeurs du Service Civique : les jeunes Volontaires effectuent des missions d'intérêt général afin d'aider des personnes en situation de précarité.

La mixité au sein du projet Romcivic est importante. Le groupe accueille également au moins 1/4 de jeunes français, « bien-logés » et ayant eu pour la plupart un parcours scolaire classique. Ainsi, des

jeunes de toutes origines, de classes sociales et de niveaux d'éducation s'y côtoient et travaillent en équipe.

Le projet Romcivic offre aux jeunes la possibilité de vivre une expérience collective dans un cadre contenant et sécurisant les conduisant à renforcer leur autonomie et leur capacité d'agir. Cela leur permet de s'ancrer dans une dynamique de projet et d'enclencher des démarches. Le projet Romcivic apparaît comme une étape dans le parcours du jeune. Le collectif permet également à chacun de faire l'expérience de l'altérité, de sa propre singularité et de se positionner au sein du groupe afin d'y prendre une place.

Principes d'intervention sur les terrains

Sur le terrain, les volontaires du projet Romcivic interviennent toujours sur des bidonvilles sur lesquels il y a une présence associative, professionnelle ou bénévole :

- Les équipes de volontaires appuient et complètent le travail effectué par les associations et collectifs intervenant sur les terrains. Les jeunes sont des volontaires et non des professionnels du travail social
- Les volontaires sont encadrés et accompagnés par une équipe socio-éducative dans la mise en œuvre et le suivi de leur mission

D'autres principes spécifiques à ce projet ont été adoptés et développés :

- Appui sur l'expérience de vie de chacun et la communauté de vécu comme éléments facilitant l'intervention sur les terrains, et permettant aux volontaires par effet miroir de prendre de la distance avec leur propre situation, de prendre conscience des leviers de changement pour eux-mêmes, de s'approprier des outils
- "Empowerment" : amélioration du pouvoir d'agir par la responsabilisation et la participation des volontaires en service civique
- Accompagnement socio-éducatif : par une équipe pluridisciplinaire assurant le suivi des volontaires non seulement dans leurs actions mais aussi dans leurs démarches sociales, d'accès aux droits et d'insertion professionnelle à l'issue du volontariat.

Objectifs du projet

Objectif général : Favoriser l'insertion des personnes vivant en bidonvilles en s'appuyant sur le dispositif du Service Civique

Objectif 1 : Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes vivant en squat et bidonville

Objectif 2 : Soutenir les associations dans leurs actions pour favoriser l'accès aux droits des habitants des bidonvilles

Objectif 3 : Faire évoluer les représentations sur les personnes vivant en squat et bidonville et sur les personnes roms, déconstruire les amalgames et combattre les préjugés

En septembre 2019, les projets Scolarisation et Romcivic, qui coexistaient depuis 2013, ont été mutualisés au regard de leurs finalités communes et de principes d'intervention identiques. Ainsi, depuis juillet 2020, les volontaires sont recrutés sur une même mission de service civique de soutien aux habitants des bidonvilles, dans laquelle les activités d'accompagnement à la scolarité sont représentées.

Moyens

Moyens en personnel

Depuis décembre 2019, l'équipe est composée :
– d'une coordinatrice de projet

- de deux animatrices socio-éducatives
- d'une intervenante sociale.

Mission de l'équipe

La coordinatrice du projet supervise et assure la cohérence entre tous les axes du projet. Elle accompagne l'équipe pluridisciplinaire au quotidien. Elle intervient dans le suivi des volontaires au niveau éducatif. Elle veille à la réalisation des divers projets engagés et participe avec la direction à la définition des objectifs ainsi qu'au développement du projet (recherche de partenariats, de financements, ...).

L'intervenante sociale effectue le suivi global, des volontaires vivant ou ayant vécu en bidonville. Elle soutient le jeune dans l'ouverture de ses droits, dans des démarches de soins, dans la parentalité, et l'oriente vers les dispositifs et structures de droit commun. Elle accompagne le jeune dans l'élaboration de son projet (dans le cadre d'ateliers collectifs et en individuel). Elle assure également le relais auprès des partenaires mobilisables pour la poursuite de cette démarche et/ou la mise en œuvre du projet. Dans le cadre de l'accompagnement elle apporte tout au long du parcours un soutien (étayage). Elle a également un regard sur l'évolution du jeune dans les missions d'intérêt général.

Les animatrices socio-éducatives encadrent les volontaires au quotidien. Elles sont en charge de l'animation des temps collectifs. Elles accompagnent les volontaires dans la réalisation de leur mission. Elles coordonnent les activités dans les différents terrains d'intervention en lien avec les partenaires opérationnels présents sur ces terrains. Elles effectuent le suivi et l'évaluation des activités réalisées. Elles assurent, en concertation avec le reste de l'équipe, le tutorat des volontaires non-issus des bidonvilles.

Actions et bilan

Depuis 2013, les jeunes sont accueillis en une promotion annuelle pour une durée de 10 mois d'octobre à juillet.

L'année 2020 a vu la mise en place de l'intégration de deux promotions dans l'année civile : l'une

démarrant au 1/03 et l'autre au 1/10. Désormais, ce sont 3 promotions qui se chevauchent sur l'année. L'objectif étant de permettre une continuité d'action sur les terrains, ainsi qu'une forme de « passation » entre pairs. Par ailleurs la durée du volontariat pour les jeunes français est passée à 10 mois pour les volontaires qui ont intégré le projet en 2020.

Ainsi au cours de l'année 2021, 33 jeunes ont effectué un volontariat de service civique au sein du projet Romcivic, répartis comme suit :

gème promotion : du 1/10/2020 au 30/07/2021	10eme promotion : Du 01/03/2021 au 31/12/2021	11eme promotion : Du 01/10/2021 au 31/07/2022	Année 2021
17 volontaires	16 volontaires	Pas de recrutement	33 volontaires
13 filles / 4 garçons	10 filles/ 6 garçons		23 filles / 10 garçons

En 2021 :

- **33 volontaires** en service civique
- **Période** de 10 mois, 24 h/semaine
- **Indemnité** de 473€/mois versée par l'Agence Nationale du Service Civique + financement du PASS Navigo dans le cadre de la prestation de subsistance + versement du complément par l'association
- **Statut reconnu** : carte de volontaire du service civique, attestation à la fin du service civique, attestation de paiement chaque mois ouvrant notamment les droits à une protection sociale complète (maladie, retraite, etc.)
- **Formations** : les volontaires bénéficient des formations établies par l'Agence du Service Civique - formation civique et citoyenne et une journée de formation PSC1 dispensée par le Centre français de secourisme. Par ailleurs, des formations adaptées aux missions spécifiques du projet, animées par des partenaires ou des membres de l'équipe leur sont proposées.

Accompagnement socio-éducatif des VSC

Les volontaires en situation de précarité sont accompagnés par l'équipe éducative et en particulier par l'intervenante sociale.

Les objectifs de cet accompagnement sont :

- le renforcement de la capacité à agir
- l'amélioration de la situation par l'ouverture des

droits de base

- la sortie du bidonville via l'insertion par le travail et le logement

L'accompagnement prend en compte la situation et le parcours de chacun afin de faciliter l'adhésion.

Un accompagnement éducatif (travail au quotidien sur la possibilité d'appropriation du dispositif, les compétences sociales, la posture, divers entretiens d'évaluations – suivi dans le volontariat, évaluation) est réalisé dans le but de faciliter leur insertion dans le monde du travail à l'issue du volontariat. Les méthodes de travail, les dynamiques d'équipe et les techniques d'animation favorisent la responsabilisation et l'autonomie de chacun. Elles contribuent à créer un véritable lien entre les volontaires, permettant à chacun de prendre une place dans le groupe.

L'accompagnement individualisé peut revêtir différentes formes en fonction de chaque jeune et des besoins exprimés ou identifiés, des opportunités qui se présentent : entretiens individuels, entretiens informels, lien avec les autres référents du jeune, accompagnement physique et orientation. Il est nécessairement souple afin de prendre en compte la réalité de chacun, ses préoccupations du moment, les changements brutaux qui peuvent advenir. Les démarches sont effectuées avec les volontaires ce

qui leur permet d'être acteurs de leur parcours, de développer leur autonomie.

Si l'accompagnement a pour but initial de permettre au jeune d'effectuer des démarches visant l'ouverture des droits et l'amélioration de sa situation, il vise avant tout à améliorer la compréhension et la connaissance de son environnement, l'identification des ressources mobilisables, afin de favoriser l'acquisition de repères, facilitant l'autonomie. C'est pourquoi nous travaillons en lien avec les ressources présentes à proximité du lieu de vie de chaque jeune.

Au démarrage du parcours des ateliers collectifs sur le thème de l'accès aux droits sont systématiquement proposés. Leur objectif étant à partir des expériences individuelles, de travailler sur les représentations, les attentes et de permettre la compréhension du système social, des différentes démarches pour mieux s'approprier l'accompagnement et être en mesure par la suite d'effectuer ces démarches seuls. Ces connaissances sont également utiles dans le cadre des missions de terrain.

Des temps collectifs sur le projet d'accès à l'emploi sont proposés à l'ensemble des volontaires. C'est l'occasion également pour les volontaires français de questionner leur projet. Le cadre sécurisant proposé par Romcivic permet aux jeunes de s'autoriser à imaginer un futur, de partager des rêves, des envies, des peurs. Le partage d'expérience, l'expression de difficultés communes, l'identification

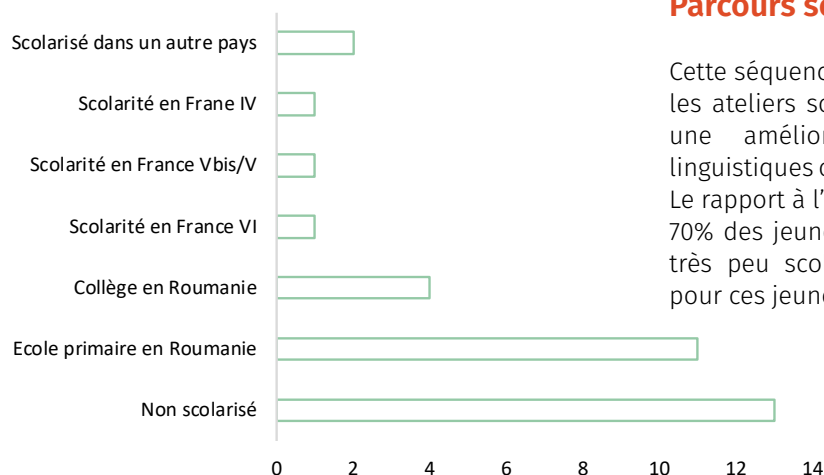
de ressources et de leviers, est source d'émergence de collaborations et d'entraide. Ces temps collectifs s'articulent avec l'accompagnement individuel.

Incidences de la situation sanitaire sur l'accompagnement

L'année 2021, dans le prolongement des difficultés engendrées par la crise sanitaire et les confinements successifs, est restée une année difficile dans la mise en œuvre du projet ROMCIVIC et a été source de grande angoisse pour tous les volontaires, et plus particulièrement pour ceux qui vivaient en bidonvilles. Tout comme en 2020, notre action a été fortement impactée et le lien a été difficile à maintenir car beaucoup d'actions n'ont pu avoir lieu en raison de la pandémie et des mesures mises en place pour y faire face. Nous avons tenté de maintenir le lien par téléphone avec tous, et cherché des solutions pour conserver le collectif et des espaces d'activités communes mais le contexte sanitaire, couplé à l'arrêt de nos principales activités (pas de possibilité d'intervenir dans les écoles, partenariats à l'arrêt,...) et au déficit de perspectives de financements pérennes ont eu raison du projet. Nous avons renoncé à un recrutement pour la future promotion de septembre 2021 à juillet 2022 et nous sommes résignés à mettre un terme au projet le 31 août 2021, les perspectives étant trop incertaines tant sur le volet sanitaire que sur le volet financier. Nous avons tenté de mobiliser les ressources du territoire et avons répondu à quelques appels à projet, mais la situation des jeunes étant elle-même

Parcours scolaire des volontaires

Cette séquence nous a permis de nous focaliser sur les ateliers socio linguistiques et nous constatons une amélioration notable des compétences linguistiques orales pour l'ensemble des volontaires. Le rapport à l'écrit quant à lui reste difficile, en effet 70% des jeunes accueillis n'ont pas été ou ont été très peu scolarisés. Le volontariat est l'occasion pour ces jeunes de renouer avec les apprentissages.



très instable et précaire, nous n'avons pu bâtir un projet sécurisé et sécurisant. Cette séquence de janvier à août a par ailleurs donné lieu à des allers retours incessants entre des contaminations dans l'équipe d'accompagnement et dans l'équipe de volontaires que nous avons dû faire fonctionner en sous-groupes (protocole sanitaire) et à mi-temps dans les meilleurs moments, puisqu'à chaque cas déclaré, toute l'activité était suspendue, et les consignes d'isolement étaient appliquées mettant davantage le projet en difficultés.

Pour tous les volontaires les démarches ont de fait été ralenties et fortement restreintes.

Profil des volontaires accueillis au cours de l'année 2021

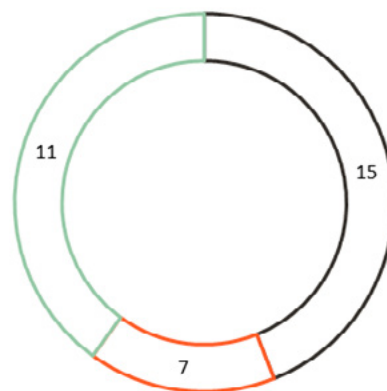
Situation familiale à l'entrée en service civique

Célibataire	8
Célibataire avec enfant(s)	5
Couple	6
Couple avec enfant(s)	14

Lieux de vie des volontaires à l'entrée en service civique

Départements	Situation à l'admission
75	3
77	3
92	2
93	21
94	5

Autonomie linguistique à l'entrée en service civique

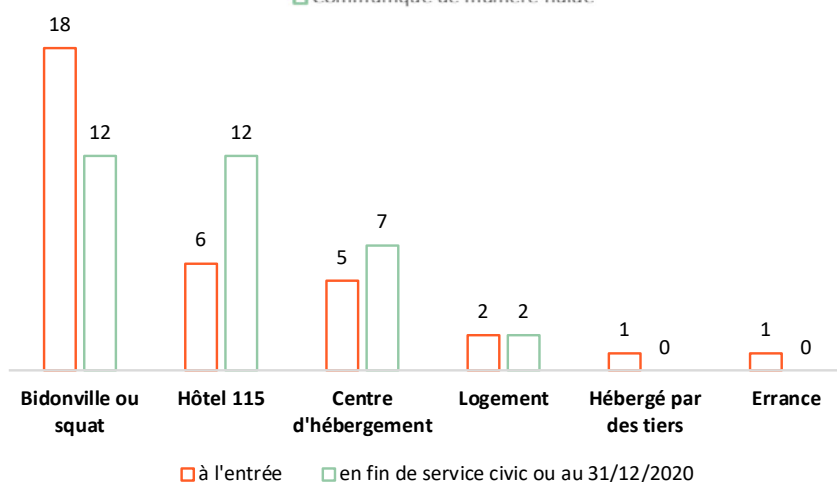


- Ne parle pas français
- Comprend des rudiments, parvient à se faire comprendre
- Communique de manière fluide

Evolution des conditions de vie des volontaires

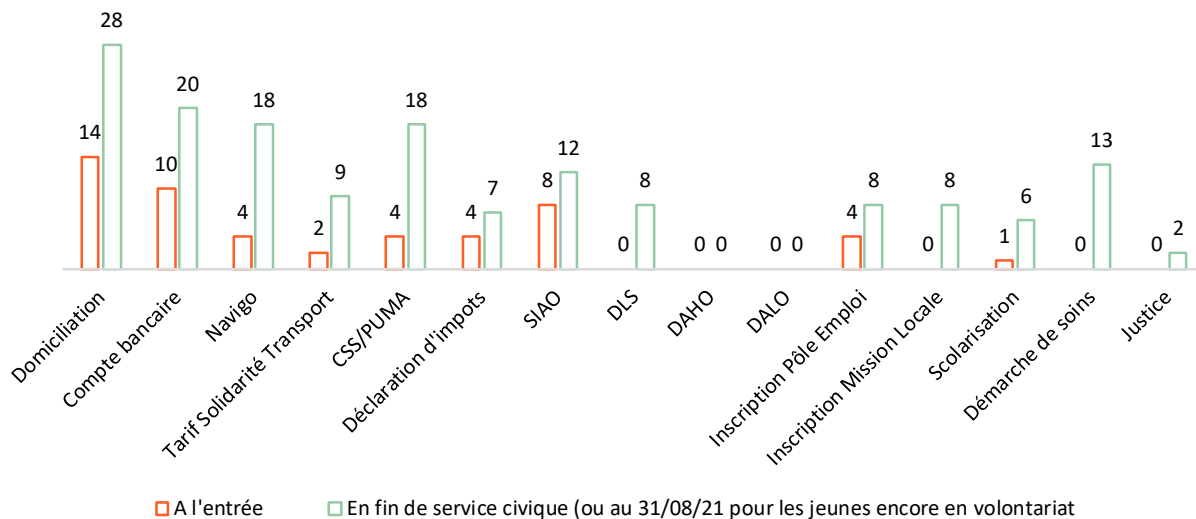
A noter :

- 2 volontaires poursuivent leur service civique après le 31/08/2021 au sein des missions de veille sociale de l'association
- 1 volontaire a réussi les tests d'entrée en école d'éducateur spécialisé et intègre l'école de travail social en septembre 2021.



Accès aux droits des volontaires et démarches effectuées

Démarches effectuées au cours du service civique ou au 31 /08/2021 pour les jeunes encore en volontariat



L'accompagnement après le service civique

Depuis septembre 2019, nous avons rendu possible la poursuite d'un accompagnement pour les jeunes sortis du service civique, afin de permettre la continuité des démarches et des parcours. Il ne s'agit pas de se substituer aux autres acteurs, mais d'être en lien avec eux, de continuer à accompagner le jeune dans des démarches si nécessaire, de l'orienter vers les interlocuteurs compétents, de soutenir, expliquer les démarches entreprises ailleurs.

Ainsi en 2021 : ce sont 14 jeunes dont nous avons poursuivi l'accompagnement dans ce cadre :

- 10 de la promotion 2018/2019, 4 de la promotion : 2019/2020
- pour 7 d'entre eux : contacts réguliers, pour les 7 autres : contacts et demandes ponctuels)
- 1 de la promotion 2018 a signé un CCDI d'un an (contrat d'insertion) sur le chantier de travailleurs pairs du pôle veille sociale de l'association,

Programmes et partenaires de formation

Le volet formation est un axe important du projet Romcivic. En plus des formations établies par

l'Agence du Service Civique (formation civique et citoyenne, formation PSC1...), les volontaires reçoivent des formations leur permettant de mieux appréhender leurs missions, améliorer leurs connaissances et développer leur autonomie.

Chaque promotion, débute par deux semaines de formation initiale dispensée par l'équipe encadrante. Ces temps de formation permettent, en plus de transmettre aux jeunes des connaissances de base nécessaires pour réaliser leur mission (animation, droits sociaux et démarches, principes de la médiation, posture professionnelle, travail en équipe, connaissance des acteurs et partenaires...), de poser le cadre du projet et de s'assurer de sa bonne compréhension par les jeunes. Au cours de ces deux semaines, un important travail est également réalisé pour assurer la cohésion du groupe et installer un climat de bienveillance permettant à chacun de s'exprimer dans le respect de l'autre, de trouver sa place dans le collectif. Les règles de fonctionnement sont co-construites à chaque promotion avec le groupe. Depuis l'accueil d'une nouvelle promotion en mars, ce temps permet aussi aux « anciens » de partager leurs expériences avec les nouveaux arrivés.

Dans le cadre du plan de formation continue, des

temps de formation sont régulièrement organisés auprès des volontaires. Au cours de ces formations, dispensées par l'équipe encadrante, des partenaires du projet ou des formateurs externes, différentes thématiques sont abordées. Chaque année, le plan de formation s'enrichit et s'adapte en fonction des besoins identifiés dans le cadre de la réalisation des missions, des demandes et des problématiques rencontrées par les jeunes accueillis. Entre août 2020 et juin 2021 les formations suivantes ont été dispensées aux volontaires :

- **Santé et prévention** : formation sur l'accès à la santé et la médiation sanitaire avec Première Urgence Internationale, formation tuberculose et prévention dispensée par un médecin généraliste, sexualité/IST dispensée par le CRIPS, addictions/réduction des risques dispensée par le l'association PROSE, rencontres à l'association du Mouvement Français pour le Planning Familial : sexualités/contraception/égalité femmes-hommes (en groupes non mixtes)
- **Histoire, droits et discriminations** : intervention de la Voix des Roms sur l'histoire de l'antitsiganisme, formation sur la lutte contre l'antitsiganisme en ligne dispensée par des éducateurs pairs dans le cadre d'un projet européen avec la Voix des Roms, formations de sensibilisation aux discriminations et possibilités d'action animées par les membres de l'équipe, ainsi que sur les violences sexistes
- **Animation** : en raison de la crise sanitaire la formation d'une semaine dispensée par les CEMEA Pays de La Loire pour chaque promotion de volontaires a été reportée à plusieurs reprises et n'a pas pu finalement avoir lieu. Plusieurs temps de formation ont cependant été dispensés par l'équipe : animation de jeux, posture de l'animateur, règles et sécurité, organiser une sortie, etc. Des étudiants en sciences de l'éducation ont également proposé des outils aux volontaires pour sensibiliser les enfants à l'écriture et aux chiffres.
- **Travail social** : accès aux droits (les droits, conditions d'accès et démarches, rôle et fonction des différents acteurs et organismes), relation d'aide, posture professionnelle, éthique

- **Intervention en bidonville et accès aux droits**: temps de réflexion sur l'intervention en bidonville, notamment autour de la projection de documentaires (contexte politique, histoire, expulsions, ...), formation sur la scolarisation des enfants

De plus, chaque semaine des ateliers linguistiques de 2h30 sont animés par des bénévoles et l'équipe encadrante afin de permettre aux volontaires roumains et bulgares de renforcer leur maîtrise de la langue française. Les volontaires français viennent en soutien à leurs collègues pour cet apprentissage et apprennent eux-mêmes à accompagner à l'apprentissage du français. Des ateliers d'inclusion numérique et d'informatique ont par ailleurs été mis en place en complément des ateliers linguistiques à raison de 2h par semaine à compter de janvier 2021 et ce jusqu'à mi-juillet 2021.

Actions réalisées auprès des personnes vivant en bidonvilles

Missions

Les missions d'intérêt général se déclinent en trois volets :

- Proposition d'activités ludo-éducatives aux enfants
- Soutien aux associations dans leurs actions pour favoriser l'accès aux droits des familles vivant en bidonville
- Mise en place et participation à des actions de plaidoyer et de sensibilisation

Terrains d'intervention et partenaires

En 2021, les volontaires sont intervenus sur 3 bidonvilles en Île-de-France : Stains (93), Antony-Jouhaux (92), et Nanterre (92) ainsi que sur le centre d'hébergement Mesnil à Stains (93).

Les interventions se font en concertation avec l'ensemble des associations et collectifs présents sur les terrains. Les partenaires du projet Romcivic sont nombreux en fonction des départements et des terrains d'intervention. Au cours de l'année 2021 nous avons poursuivi notre collaboration avec

ACINA, Médecins du Monde, Le Secours Catholique, Askola, La voix des Roms (notamment Yag Bari), Système B comme bidonville, L'Ecole Enchantée, Première Urgence Internationale, ACINA, le collectif Romeurope Antony, ASAV 92, CASNAV 92, Amélior, Hors la rue.

En 2021, l'équipe de Romcivic s'est également mobilisée face à la pandémie, en lien avec les autres services des Enfants du canal et au sein du Collectif inter-associatif 93 : identification et remontée des besoins, participations aux maraudes etc.

Détails des actions réalisées d'août 2020 à août 2021*

*Jusqu'ici les actions réalisées par les volontaires étaient décomptées par promotion (d'octobre à juillet). Depuis 2020, l'intégration d'une nouvelle promotion au mois de mars permet d'assurer une continuité des activités tout au long de l'année par une passation entre les volontaires. Nous faisons le décompte des activités en nous basant sur l'année scolaire.

Entre août 2020 et août 2021, 229 actions ont été réalisées par les volontaires. La baisse du nombre d'actions en comparaison à l'année précédente s'explique par la crise sanitaire qui nous a conduits à arrêter momentanément les activités à certaines

périodes. Le deuxième confinement d'octobre à décembre nous a également amenés à réduire considérablement les activités sur les terrains, et notamment les activités d'animation auprès des enfants au profit d'activités en lien avec la sensibilisation et au plaidoyer sur les discriminations et les difficultés rencontrées par les habitants des bidonvilles et squats.

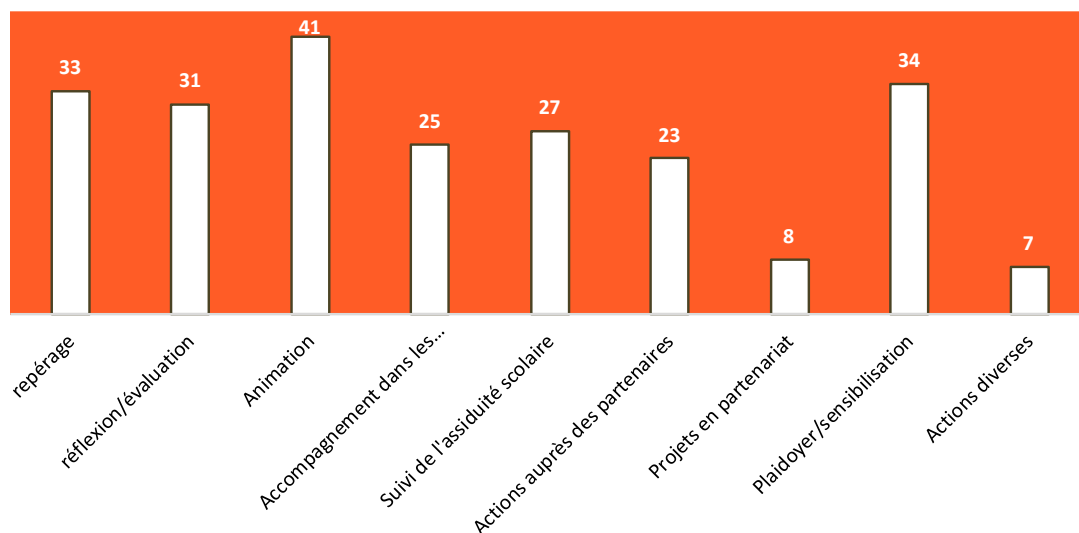
Proposition d'activités ludo-éducatives aux enfants vivant sur les terrains d'intervention

L'animation est la seule mission réalisée en autonomie par les volontaires. Avec le soutien des animatrices socio-éducatives, ils organisent régulièrement des animations sur les lieux de vie, mais également des sorties au parc et à la médiathèque. Ils peuvent également favoriser la participation des enfants aux activités s'adressant à tous. Par exemple, des enfants vivant sur le terrain de Stains ont été accompagnés au soutien scolaire proposé par le Secours Catholique.

Soutien aux associations dans leurs actions pour favoriser l'accès aux droits des familles vivant en bidonville

Sur demande des partenaires, les volontaires effectuent des accompagnements physiques des personnes vivant en bidonville dans leurs démarches

Nombre et répartition des actions par nature



d'accès aux droits. La présence des volontaires auprès des familles permettant ainsi une meilleure observation des rendez-vous, une meilleure compréhension des démarches effectuées et une meilleure autonomie des personnes accompagnées. Au cours de l'année, les volontaires ont principalement réalisé des accompagnements dans l'accès à l'école en partenariat avec ACINA, l'Ecole Enchantée et le Casnav 92

Les volontaires sont également intervenus directement au sein de structures accompagnant des familles vivant en bidonville, en hôtel 115 ou en errance de manière irrégulière et sporadique selon la période de la crise sanitaire, des restrictions de déplacement occasionnés, des absences pour cause de contamination ;

Espace solidarité insertion (ESI) Familles CAPS-OSE : sur la base d'une journée par semaine, des volontaires venaient en soutien aux équipes de l'ESI CAPS-OSE situé dans le 10^e arrondissement de Paris. Les volontaires ont participé à l'accueil des familles et ont proposé des temps d'animation pour les enfants. Ces interventions n'ont pas pu être menées de manière assidue en raison de l'impact de la crise sanitaire ;

L'Ecole Enchantée : soutien aux ateliers linguistiques et de préparation à la scolarisation des enfants en âge d'être au collège qui n'ont également pas pu être menés dans les conditions initialement prévues et annulés pendant les périodes de confinement successifs où l'ensemble des activités extra scolaires ont dû être annulées;

Centre d'Accueil de Soins et d'Orientation (CASO) de Médecins du Monde : à plusieurs reprises entre octobre 2020 et mars 2021, les volontaires sont venus en soutien aux équipes du CASO situé à Saint Denis. Ils y ont notamment apporté un soutien logistique. Les volontaires se sont également impliqués auprès des éducateurs du Yag Bari (projet de La Voix des Roms) qui proposent des activités sportives et culturelles aux enfants du terrain Voltaire à Saint Denis, interventions également limitées par la pandémie.

Mise en place et participation à des actions de plaidoyer et de sensibilisation

Les volontaires ont poursuivi les actions de plaidoyer initiées dans le cadre des élections municipales autour notamment de la sensibilisation aux lieux de vie informels (squats, bidonvilles...), de l'accès à l'eau. Ces actions ont pris plusieurs formes :

- Des formations pour permettre aux volontaires de comprendre les questions d'habitat insalubre et de lutte contre les discriminations. Pour leur permettre d'alimenter leur plaidoyer, pour faciliter la prise de parole en public, pour s'initier à des activités techniques et d'expression (vidéo, prise de son, photographies, écriture, montage...) ; En plus des temps de formation en interne, le CNDH Romeurope, Vox Public et la Compagnie Oxymore sont, tout comme en 2020, intervenus auprès des volontaires;
- Le 25/03 À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, Les volontaires de Romcivic sont intervenus dans le cadre du Printemps de l'eau, semaine de conférences et d'ateliers en webinaires organisée du 22 au 27 mars par la Coordination Eau Ile-de-France;
- En avril 2021 : Un clip, relayé sur les réseaux sociaux, #PentruNoi réalisé par les volontaires de Romcivic, de l'écriture à la réalisation du clip, en passant par l'enregistrement en studio, Pentru Noi est une chanson réalisée avec un seul objectif: lutter contre les préjugés et les discriminations envers les personnes vivant en bidonville. [Disponible ici.](#)

Tout d'abord nous avons composé les paroles, cette chanson parle d'une personne qui quitte la Roumanie pour une nouvelle vie en France, mais arrivée dans ce pays, elle fait face à beaucoup de difficultés et doit se débrouiller seule. Ensuite, nous sommes partis enregistrer dans un studio avec Albin, notre coach vocal. Puis nous avons préparé le clip. Nous avons filmé quelques prises dans la rue puis nous sommes partis filmer sur un bidonville afin de montrer la réalité...

- Les 15 et 16/05 la radio Cause Commune diffusait un programme d'émissions pour célébrer l'insurrection gitane du 16 mai 1944. Les volontaires de Romcivic y ont participé en concevant et en enregistrant des émissions avec l'équipe de la radio. A cette occasion, plusieurs émissions ont été préparées, enregistrées et montées par les volontaires du projet Romcivic avec le soutien de l'équipe de la radio Cause Commune.
- Juillet 2021 : Lieux de vie / Locație de locuit : une exposition des jeunes volontaires en Service Civique.



Le projet d'une exposition est né après divers projets de lutte contre l'antitsiganisme, et grâce à l'intervention d'une médiatrice culturelle à travers des ateliers photos. Avec ces photos, nous avons voulu mettre en lumière des familles à qui on ne donne que trop peu la parole, et témoigner de leurs conditions de vie. Cette exposition souhaite déconstruire les préjugés sur les Roms en ne se limitant pas aux bidonvilles, mais en mettant en avant différents lieux de vie de quelques personnes. Ces photos témoignent de parcours personnels, d'alternatives et de réussites. Hormis les lieux, la photographie d'objets importants pour les familles permet de raconter leurs histoires.

- Camps scouts : Pour la 6ème année consécutive, les volontaires du projet Romcivic ont proposé

des mini camps aux enfants vivant sur les bidonvilles en partenariat avec les Scouts et Guides de France. Du 12 au 14 juillet, 9 enfants de 10 à 13 ans, accompagnés par 3 volontaires ont pu vivre l'expérience d'un premier mini camp collectif. Les 16, 17 et 18 juillet, une deuxième équipe de deux volontaires à enchaîné sur le deuxième camp scout avec douze enfants de 7 à 10 ans pour un mini camp placé sous le signe de l'aventure.

- Projet de déambulation et d'ateliers artistiques avec l'association Clowns sans frontières au centre d'hébergement le Mesnil à Stains
- Newsletter : Juillet 2021, une dernière newsletter, un clap de fin pour le projet ROMCIVIC après 8 années d'existence.

Conclusion

L'association les Enfants du Canal porte le projet ROMCIVIC depuis 2013. Tout d'abord dans une version expérimentale et innovante pour laquelle les financements ont permis d'accompagner sa mise en œuvre et sa structuration. Ensuite, le modèle économique, fragile, sans financements pérennes et soumis aux aléas des appels à projets successifs, mis à mal par une crise sanitaire sans précédent, a finalement eu raison du projet que nous avons dû suspendre en aout 2021 faute de perspectives.

Confrontés par ailleurs à la difficulté de modéliser le projet, d'en faire un véritable levier d'insertion pour des jeunes très éloignés des dispositifs de droit commun pour lesquels un accompagnement particulier doit être mis en place, il nous a été difficile de trouver des partenaires qui s'engagent auprès de nous pour porter ce projet atypique aux confins de l'insertion et de l'empowerment.

C'est à contre cœur que nous avons pris la décision d'arrêter ROMCIVIC. Nous allons nous donner le temps de réfléchir à un futur projet car il ne fait aucun doute que ROMCIVIC participait à l'insertion socio professionnelle de jeunes pour lesquels aujourd'hui il manque véritablement cette étape d'accompagnement adapté dans leur parcours.

Remerciements

Un très grand merci à l'ensemble de nos partenaires associatifs et opérationnels :

ACINA

Amélior

ASAV 92

ASET 93

Association Charonne - Service Bociek

CASNAV 92

CMS Saint-Denis

CNDH ROMEUROPE

Collectif Romeurope Antony

CRIPS

Emmaüs solidarité

ESI Chemin vert CASP -OSE

ESI-Familles

FNASAT

Hors la Rue

Hopital Delafontaine (PASS)

Interlogement93

L'école enchantée

La Voix des Roms

Le CSAPA Victor Segalen

Le mouvement Ecole pour tous

Le service prévention du CD93

Les CEMEA Pays de la Loire

Les Films de l'Arpenteur

Master Sciences de l'éducation de l'université de Nanterre

Médecins du Monde

Mouvement français pour le Planning Familial

Première Urgence - Aide Médicale Internationale

PROSE

Réseau des PMI de la Seine Saint Denis

Rues et Cités

Secours Catholique

Solidarités Jean-Merlin

Système B comme Bidonville

Mission locale de Montreuil

partenaires



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



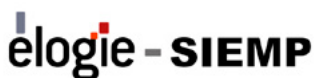
Financé par



Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Être humain



ASSOCIATION LES ENFANTS DU CANAL

5 rue Vésale

75 005 Paris

Tél. 01 43 21 72 42

www.lesenfantsducanal.fr

contact@lesenfantsducanal.fr

